



RAPPORT ANNUEL 2025







FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

audacieuse pour mieux servir

Présentation de la Fondation

La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une fondation de droit privé à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Elle accueille, soigne et accompagne des personnes de tous âges souffrant de troubles psychiatriques, d'addictions, ou porteuses d'un handicap et des personnes âgées dépendantes sur les deux-tiers nord du territoire de la Manche (Cotentin et Centre-Manche). 22 structures sanitaires et médico-sociales aux expertises spécifiques et complémentaires, sont réparties sur 55 sites, dont 4 sites d'hospitalisation : La Glacière, Valognes, Picauville et Saint-Lô. Grâce à l'investissement croisé de près de 2000 collaborateurs, la Fondation a l'ambition de permettre, par un accompagnement de qualité, à chaque personne en situation de fragilité du fait de la maladie, du handicap ou de l'âge, d'être acteur de son parcours de vie.

La Fondation aspire à accompagner chaque patient, chaque résident, chaque salarié en s'appuyant sur son unicité, de manière à ce qu'il puisse se construire et s'épanouir dans le respect de ses aspirations et de ses valeurs. Elle cherche ainsi à ce que chacun, quels que soient ses talents, ses fragilités ou son histoire de vie, puisse être en capacité de poser des choix et de mobiliser son investissement personnel pour trouver sa place dans la société.

Missions et services



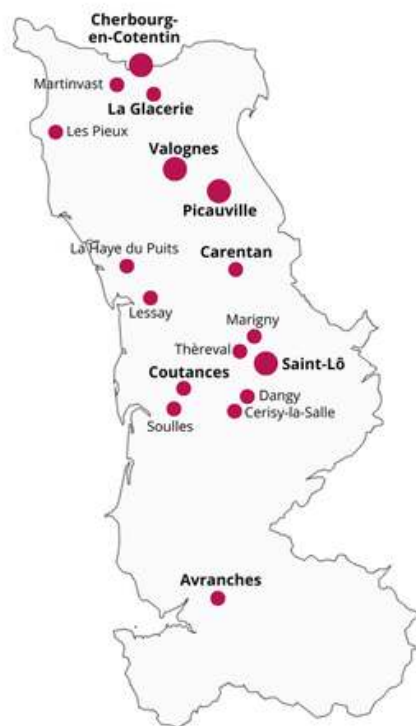
La psychiatrie :

Psychiatrie périnatale, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie adulte, psychiatrie de la personne âgée.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche prend soin de toutes les personnes, enfants, adolescents et adultes, souffrant de troubles liés à la santé mentale.

L'addictologie :

La Fondation Bon Sauveur de la Manche vient en aide à toutes les personnes souffrant de toutes formes d'addictions.



Implantations de la Fondation Bon Sauveur de la Manche dans le département.

Le handicap :

Diagnostic et accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, accompagnement des enfants et des adultes en situation de handicap, accompagnement par le travail.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche accompagne des enfants, des adolescents et des adultes, souffrant de handicap. Elle propose des diagnostics, des solutions d'hébergement variées, un accompagnement par le travail.

Le grand âge :

La Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose de deux EHPAD déployés sur trois sites pour apporter des solutions d'accompagnement des aînés.

L'aide aux aidants :

Des solutions de répit et de soutien aux aidants sont proposées aux personnes soutenant un proche en perte d'autonomie, atteint de maladie neurodégénérative ou handicapé vieillissant de bénéficier d'un professionnel à domicile prenant le relais quelques heures par mois, via un accueil temporaire ou un accueil de jour dans des foyers d'hébergement ou dans des EHPAD.

2025 - UN NOUVEAU PROJET INSTITUTIONNEL

Un nouveau Projet institutionnel pour la Fondation

Le 20 juin 2025, le Conseil d'administration a présenté à l'encadrement de la Fondation le nouveau Projet institutionnel 2025-2030. Une centaine d'invités se sont rendus au théâtre de la Fondation de Saint-Lô pour découvrir le nouveau projet, cerner les orientations des prochaines années et recevoir les exemplaires à distribuer à chacun des salariés.

Le fruit d'un travail collectif

La réalisation de ce document de référence est le fruit d'un travail collectif démarré 18 mois plus tôt et mené en 3 étapes.

Tout d'abord, interroger le terrain : les soignants, les patients, les résidents, mais également les partenaires et les acteurs du territoire.

Puis, être en éveil sur ce qui se dit et se fait dans nos domaines d'activités : questionner des experts (psychiatres, pair-aidants, fondateurs d'associations innovantes), lire des ouvrages sur l'avenir de la psychiatrie, observer les pratiques internationales.

Enfin, vint le temps de la structuration et de la rédaction, la recherche des mots justes et des dessins habiles pour proposer une mise en musique harmonieuse et équilibrée de ce foisonnement d'idées.

La réflexion du Conseil d'administration a permis une prise de hauteur nécessaire pour relire les missions de la Fondation et identifier les axes prioritaires des cinq prochaines années. Ce projet institutionnel est une feuille de route qui a vocation à donner du souffle et des perspectives, c'est un atout pour notre institution.

Une ambition

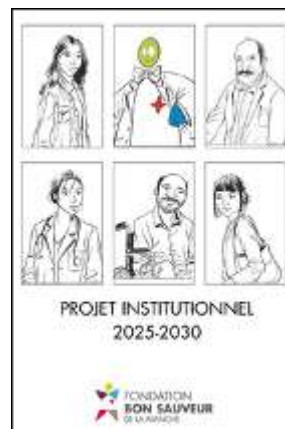
« Ensemble, pour un accompagnement humain et durable », c'est l'ambition affirmée de ce Projet institutionnel. Et c'est cette ambi-



Présentation du Projet institutionnel

tion que chacun des salariés est invité à vivre dans son quotidien. Selon son champ de compétence et son domaine d'activité, chaque service est également amené à décliner ce cadre que constitue le Projet institutionnel dans les projets d'établissements, les stratégies financières, de mécénat, le projet social, la politique de communication, etc... Ce cadre ne se veut ni contraignant, ni limitant, mais au contraire et avant tout guidant et libérateur.

Pour accéder au Projet institutionnel 2025-2030 de la Fondation, flashez le QR code ci-dessous.



Le Projet institutionnel 2025-2030 a fait l'objet d'une distribution large. Un exemplaire a été donné à chaque salarié de la Fondation par son cadre de proximité. Les institutionnels, partenaires et entreprises du territoire ont également chacun reçu un Projet à la rentrée de septembre. En effet, ce document exprime notre identité et notre vision d'institution pour les années à venir. En cela, il est un document de référence pour tous ceux qui sont sensibles à l'action de la Fondation.

Le mot de la Présidente



Fabienne Petrie,
Présidente du Conseil d'administration
de la Fondation Bon Sauveur de la Manche

Agir ensemble, durablement

L'année 2025 restera une étape structurante pour la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Dans un contexte social et économique particulièrement exigeant, nous avons fait le choix de ne pas subir, mais d'agir. Agir avec lucidité, responsabilité et conviction, fidèles à ce qui fonde notre identité depuis plus de trois siècles : l'accueil inconditionnel et la qualité de l'accompagnement de chaque personne dans une approche globale.

Le temps long est celui des institutions solides. C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration a travaillé un nouveau Projet institutionnel 2025-2030, présenté à l'encadrement le 20 juin dernier (cf ci-contre). Fruit d'une réflexion collective nourrie de l'écoute du terrain, des personnes accompagnées, des professionnels et de nos partenaires, il constitue un document fondamental : une feuille de route pour les cinq années à venir. Il affirme une ambition claire : « Ensemble, pour un accompagnement humain et durable ». Cette ambition n'est pas une déclaration d'intention. Elle engage notre responsabilité et guide les choix stratégiques, organisationnels et managériaux de la Fondation.

Ce Projet institutionnel entre désormais dans une phase essentielle : celle de ses déclinaisons opérationnelles à travers les projets d'établissements rédigés par les équipes et les directions métiers. Ils traduisent notre volonté de renforcer la qualité des parcours, de favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, de soutenir les professionnels et d'oser faire autrement lorsque les réponses existantes ne suffisent plus. Innover, expérimenter, ajuster : autant de leviers nécessaires pour répondre aux



évolutions sociétales et à la complexité croissante des situations rencontrées.

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de deux nouveaux directeurs métiers. Leur regard, leur parcours et leur engagement viennent enrichir la dynamique collective. Dans les interviews des pp. 25 et 27, ils partagent leur vision, les transformations engagées et les défis à venir. Leur prise de fonction s'inscrit dans une continuité assumée, mais aussi dans une volonté affirmée de renouvellement.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement quotidien des près de 2000 professionnels de la Fondation. Leur expertise, leur capacité à tenir dans la durée, leur créativité face aux tensions et aux contraintes sont remarquables. Dans un contexte parfois fragilisé, garder le cap, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui prennent soin, renforcer la qualité de vie au travail et reconnaître la valeur des approches collectives et pluridisciplinaires.

Ce rapport d'activités témoigne de cette force collective. Il donne à voir une année dense, exigeante, parfois éprouvante, mais toujours tournée vers l'avenir. Il est le reflet d'une institution vivante, ancrée sur son territoire, qui assume ses responsabilités et continue de porter une vision profondément humaniste dans la continuité du charisme des sœurs fondatrices.

Je remercie l'ensemble des professionnels, des administrateurs, des partenaires et des personnes accompagnées pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, continuons à construire, avec exigence et audace, les réponses de demain.



Le mot du Directeur général



Xavier Bertrand,
Directeur général
de la Fondation Bon Sauveur de la Manche

2025 est achevée. Les pages qui suivent vont le montrer une nouvelle fois : la Fondation Bon Sauveur de la Manche a un champ d'intervention vaste qui nécessite une organisation matricielle complexe.

Notre Institution est, en effet, multiple par ses missions, historiquement hospitalière, mais aujourd'hui sanitaire, médicosociale et sociale.

Elle est riche de ses nombreux métiers : médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologues, maitresses de maison, moniteurs de sport et d'atelier et autres personnels du prendre soin ; jardiniers, électriciens, plombiers, ingénieurs, comptables, assistantes et autres personnels administratifs et de soutien.

Elle est diverse dans ses territoires, de bord de mer comme de l'intérieur des terres, urbains comme ruraux, en développement ou en recul, chacun avec leurs atouts et leurs défis à relever.

Elle est variée dans ses approches et ses accompagnements, développant des dispositifs de droit commun et d'autres très innovants.

Mais elle est, aussi et avant tout, UNE. Et nous considérons que cette unicité comme une chance qui ouvre les possibles.

Celle-ci offre aux personnes accueillies en consultation ou pour un moment de répit, en hébergement temporaire ou dans un lieu de vie, la possibilité de vivre des parcours personnalisés leur permettant, selon leurs aspirations, de rester à domicile malgré la fragilité ou de bénéficier d'un chez elle en établissement adapté et sécurisé.



Celle-ci permet aussi de proposer aux salariés des choix et des passerelles offrant ainsi des parcours professionnels riches et variés, des possibilités d'évolution de carrière ou de spécialisation, des opportunités d'engagement dans le projet, l'expérimentation, la réflexion éthique, la recherche...

Celle-ci facilite enfin l'émergence de l'intelligence du nombre, le croisement des regards différenciés et donc le jaillissement de l'hésitation, si nécessaire à nuancer nos certitudes et nos croyances et à réinterroger nos habitudes.

Ce caractère, lié à l'unicité de notre Institution, est précieux. Il doit faire l'objet de toute notre attention. L'adversité de notre environnement actuel ne doit pas nous conduire au repli. L'incertitude et les tensions qui y sont liées ne doivent pas nous détourner de cette impérative ouverture aux solidarités du territoire, à cette indispensable entraide entre établissements, à ces nécessaires secours entre métiers...bref, à cette fraternité fondamentale, entre nous et avec l'autre, quel que soit l'autre.



Avant-propos

2025 ou La Force du Collectif

Pour la deuxième année consécutive, nous avons opté pour une approche chronologique de notre Rapport annuel. Pour chaque saison de l'année, vous retrouverez nos rendez-vous incontournables en images et quelques brèves permettant de mettre en valeur un événement ou un point d'avancement sur des chantiers en cours. Un zoom est également proposé pour approfondir une philosophie de soin ou d'accompagnement qui nous anime et nous fédère. Chaque mois de l'année sera l'occasion de mettre en lumière un projet en particulier, souvent collaboratif. Une façon de mieux prendre conscience des dynamiques collectives et des points communs qui existent entre les différentes unités de la Fondation, au-delà des spécificités nécessaires à chaque structure pour une prise en soin optimale de tous les publics accueillis au sein de nos établissements.



En proposant une rétrospective de l'année écoulée, ce Rapport annuel est une invitation à revivre les bons moments de l'année, à valoriser les actions menées, à relire nos pratiques, à imaginer les projets de demain. Nous avons eu beaucoup de plaisir à réaliser ce document et nous espérons que vous en aurez autant à le parcourir !

Bonne lecture !



Sommaire



- 05 **Présentation de la Fondation**
- 06 **Un nouveau Projet institutionnel**
- 07 **Le Mot de la Présidente**
- 09 **Le Mot du Directeur général**
- 11 **Avant-propos et sommaire**
- 12 **Organisation et gouvernance**
- 14 **Infographie 2025**
- 24 **Compte de résultat**
- 27 **3 questions à Valérie Denux**
- 29 **3 questions à Matthieu Robert**

- 32 **Hiver 2025**
- 33 **Janvier - février - mars**
- 36 **Zoom - La bientraitance**
- 37 **Brèves hivernales**

- 42 **Printemps 2025**
- 43 **Avril - mai - juin**
- 46 **Zoom- Le Groupe éthique**
- 47 **Brèves printanières**

- 52 **Été 2025**
- 53 **Juillet - août - septembre**
- 56 **Zoom - L'autodétermination**
- 57 **Brèves estivales**

- 62 **Automne 2024**
- 63 **Octobre - novembre - décembre**
- 66 **Zoom - La Pair-aidance**
- 67 **Brèves automnales**

- 71 **Vers 2026 - Perspectives**
- 73 **Engagez-vous à nos côtés !**

Organisation et gouvernance

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fondation Bon Sauveur de la Manche est constitué de 17 membres dont la présidente, la vice-présidente, le trésorier et le secrétaire qui forment le bureau, 2 membres désignés par les Sœurs Missionnaires de l'Evangile et 2 représentants des usagers. Ce conseil a un rôle de surveillance et de contrôle ; il est également le garant de la direction stratégique de la Fondation et de sa pérennité.

Les fonctions de tous les membres du conseil d'administration sont exercées à titre bénévole.



Fabienne PETRIE



Bénédicte LUCEREAU



Guillaume
d'AIGNEAUX



Laurent SEPULCHRE



Monique LEJEUNE



Ludovic SPIERS



Albert THISEN



Maryse CORBET



François
de MONTFORT



Richard LECAPLAIN



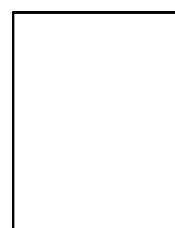
Sœur Reine-Marie
RIVAUX



Eric HOUIVET



Docteur Jean-François
GOLSE



Jérôme VALLANÇON



Emmanuel LECONTE



Xavier LEBRUN

Organisation et gouvernance

La Direction générale

Le pilotage effectif de la politique générale de la Fondation est confié à une direction générale unique constituée d'un directeur général, d'une directrice générale adjointe et d'une cheffe de cabinet. Deux directeurs « métiers » : une directrice du centre hospitalier et un directeur des accompagnements médico-sociaux, assurent le pilotage stratégique et opérationnel des établissements. Ces cinq personnes constituent, avec la directrice des ressources humaines, le directeur des ressources internes, le directeur des finances, de l'audit et du contrôle de gestion et la directrice de la communication et du mécénat, la direction de la Fondation dont l'instance de pilotage est le Comité Exécutif (COMEX). Ce COMEX est un lieu d'élaboration stratégique et de prise de décisions.



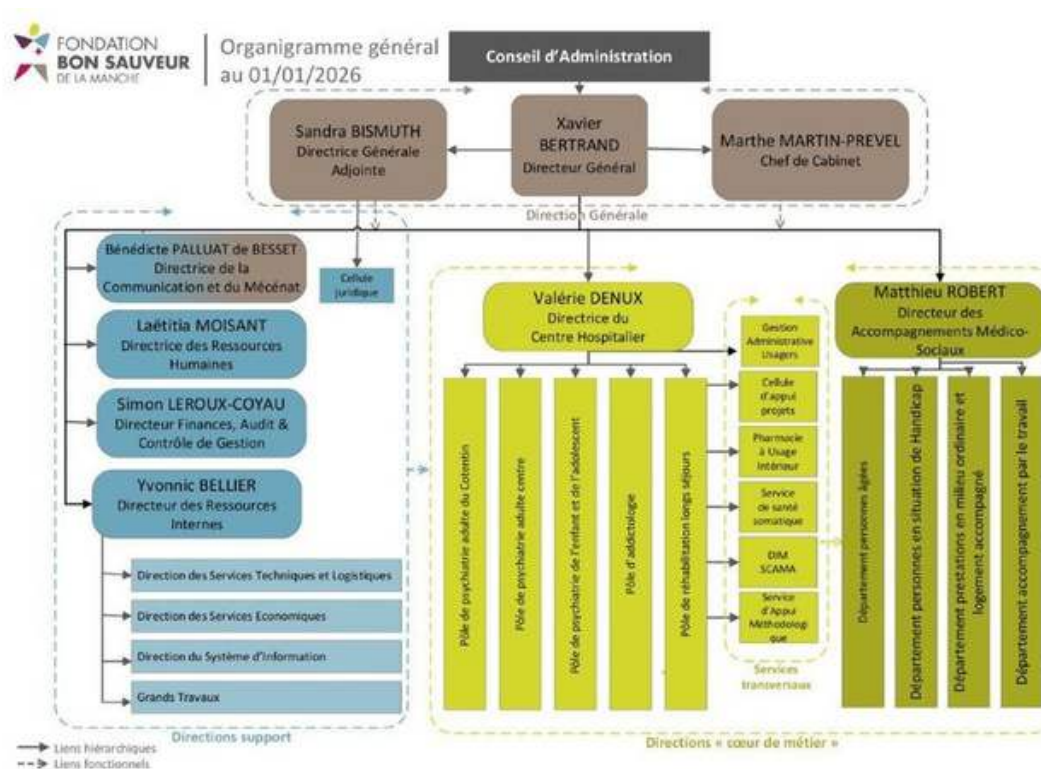
Sandra BISMUTH



Xavier BERTRAND



Marthe
MARTIN-PREVEL



Bénédicte
PALLUAT de BESSET



Laëtitia MOISANT



Simon
LEROUX-COYAU



Yvonnice BELLIER



Valérie DENUX



Matthieu ROBERT



La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une organisation au service des deux-tiers nord du département de la Manche, ce qui représente un bassin de population d'environ 350 000 habitants.

20 682 personnes accueillies



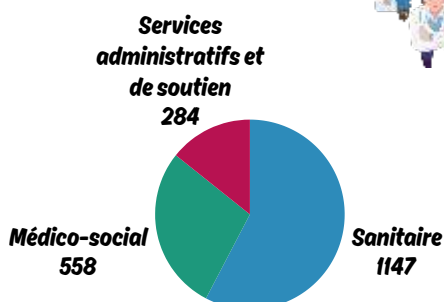
19 428 patients

File active du Centre hospitalier spécialisé

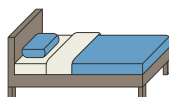
1 254 personnes accompagnées

File active des établissements médico-sociaux

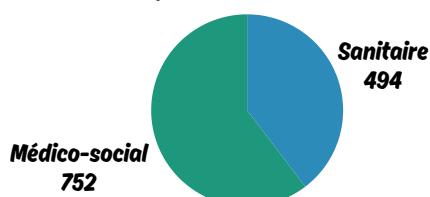
**Grâce au travail de
1989 salariés**



**70 métiers sont représentés à la Fondation,
dont 47 ETP (équivalent temps plein) de
praticiens : psychiatres, addictologues,
médecins généralistes, pharmaciens,
1 chirurgien-dentiste.**



1 246 lits et places



Lexique et précisions :



Le Centre hospitalier spécialisé (Sanitaire) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche soigne des personnes de tout âge souffrant de troubles psychiatriques et/ou addictifs. Il est constitué de plusieurs structures et services permettant d'assurer une prise en charge en ambulatoire ou dans le cadre d'une hospitalisation.

Les établissements médico-sociaux (Médico-social) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche accueillent des personnes en situation de handicap et des personnes âgées dépendantes. Les personnes accompagnées peuvent vivre dans ces établissements, les fréquenter à la journée, voire même y travailler. Dans d'autres cas, ce sont les professionnels qui se déplacent à leur domicile.

File active : nombre de patients ou de personnes accompagnées différents ayant fréquenté un établissement de soin ou une structure médico-sociale au moins une fois dans l'année.

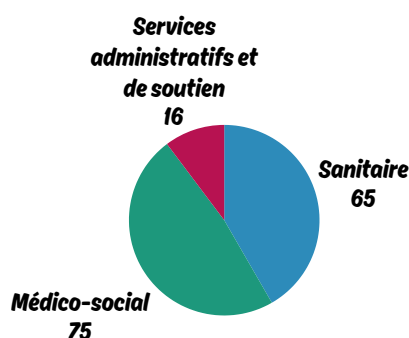
Nombre de places : capacité d'accueil en ambulatoire à temps partiel pour le sanitaire et capacité d'accueil autre qu'en hébergement pour le médico-social.

Nombre de lits : capacité d'hospitalisation ou d'accueil en hébergement permanent ou temporaire.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une organisation au service des deux-tiers nord du département de la Manche, ce qui représente un bassin de population d'environ 350 000 habitants.

Détail des embauches en 2025

**156 salariés
ont été embauchés en CDI.**



Formation continue des salariés de la Fondation

Soucieuse de la formation continue de ses salariés, la Fondation a consacré en 2025 un budget total de plan de développement des compétences de 687 403 €, dont 29% viennent en plus de son obligation légale.

Ainsi, 1 399 salariés ont pu bénéficier d'une formation en 2025, soit 70% des salariés.

Contribution à la formation des professionnels de l'ensemble du territoire de la Manche



La Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose de deux établissements de formation :

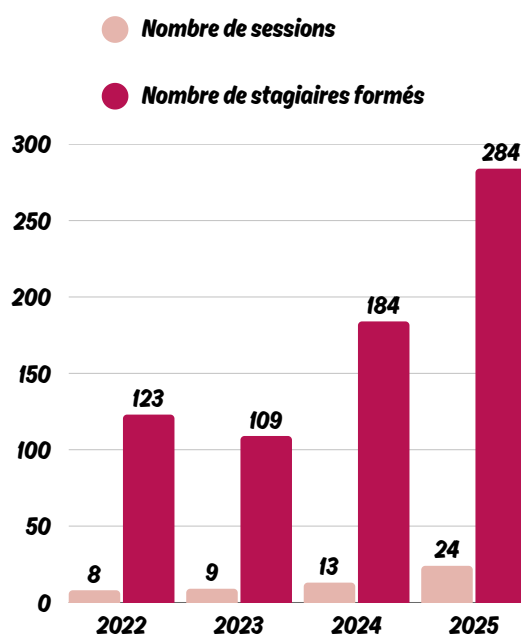
- **Le CERFOS est un centre de formation continue à destination des professionnels de l'ensemble du territoire de la Manche, y compris des salariés de la Fondation.**
- **Un IFAS (Institut de formation aide-soignant).**

En 2024, la certification QUALIOPi a été renouvelée pour une durée de 3 ans, soulignant la qualité du CERFOS et de l'IFAS dans la structuration de leur offre de formation et permettant la poursuite de leurs activités.



Depuis 2022, le CERFOS est en charge du déploiement des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Manche (voir p. 38).

Evolution du nombre de formations et de stagiaires formés aux PSSM depuis 2022



En 2025, l'IFAS de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, situé à Picauville, a accueilli 38 élèves aides-soignants.

Infographie 2025

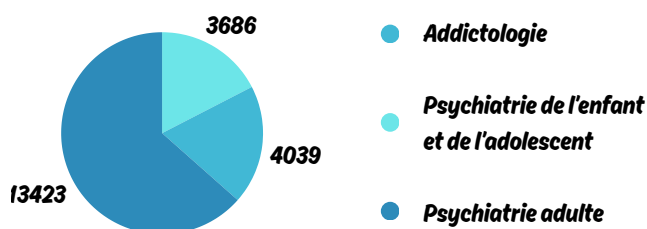
Données du Centre hospitalier spécialisé (CHS)

ZOOM sur les données du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche

L'activité du CHS est divisée en trois branches : la psychiatrie adulte, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et l'addictologie.

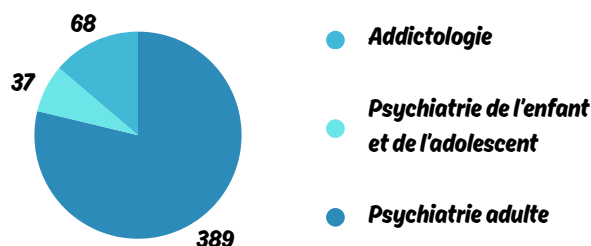
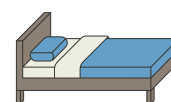
**File active du Centre hospitalier spécialisé :
19 428 patients**

File active par pôle :



**Lits et places du Centre hospitalier spécialisé :
494 lits et places**

Lits et places par pôle :

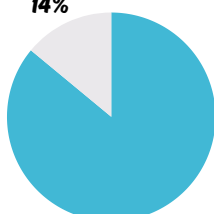


Part de l'activité ambulatoire par pôle :

La prise en charge ambulatoire est réalisée sans que le malade ne dorme à l'hôpital.

La prise en charge ambulatoire au CHS représente 205 393 actes, soins ou interventions.

**Hospitalisation
14%**

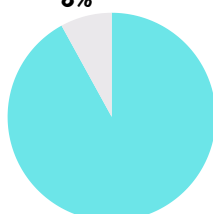


**Ambulatoire
86%**

Addictologie

31 717 actes ambulatoires

**Hospitalisation
8%**

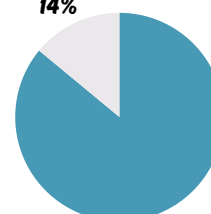


**Ambulatoire
92%**

**Psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent**

47 863 actes ambulatoires

**Hospitalisation
14%**



**Ambulatoire
86%**

Psychiatrie adulte

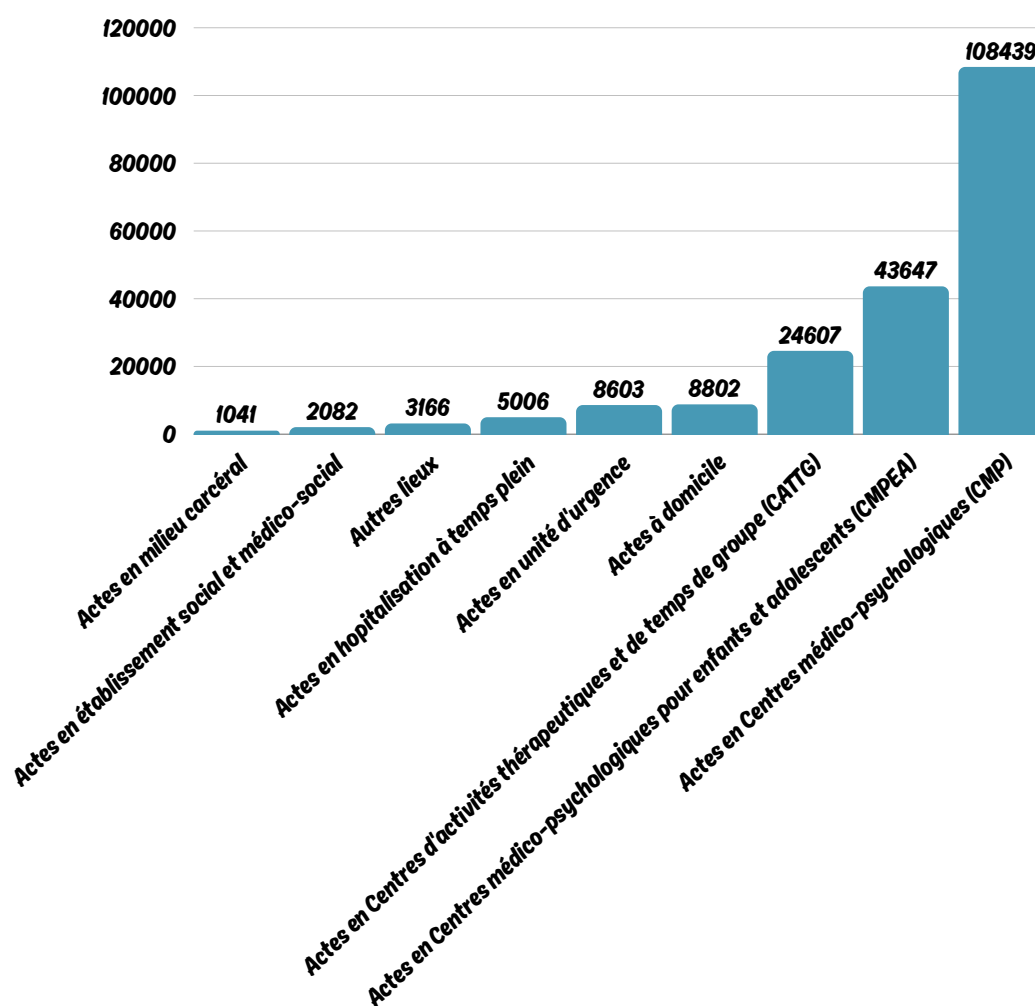
**125 813 actes
ambulatoires**

Mode légal de soin :

L'essentiel des soins en psychiatrie est dispensé en ambulatoire et librement. Certaines prises en charge relèvent des soins sans consentement.

En 2025, les soins sans consentement représentaient 1,59 % de la prise en charge globale du Centre hospitalier spécialisé. 0.47% de ces soins sans consentement sont réalisés en programmes de soins ambulatoires.

205 393 actes, soins ou interventions réalisés en ambulatoire selon la répartition suivante :



Le Centre hospitalier spécialisé de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, comme les établissements médico-sociaux, travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs de manière à mailler le territoire et à accompagner les habitants de façon complémentaire et coordonnée. Un certain nombre de ces actions de partenariat a pu être estimé en nombres d'actions, en heures de travail et en personnes impactées (voir ci-contre)



699
actions de partenariat



1998
heures de travail

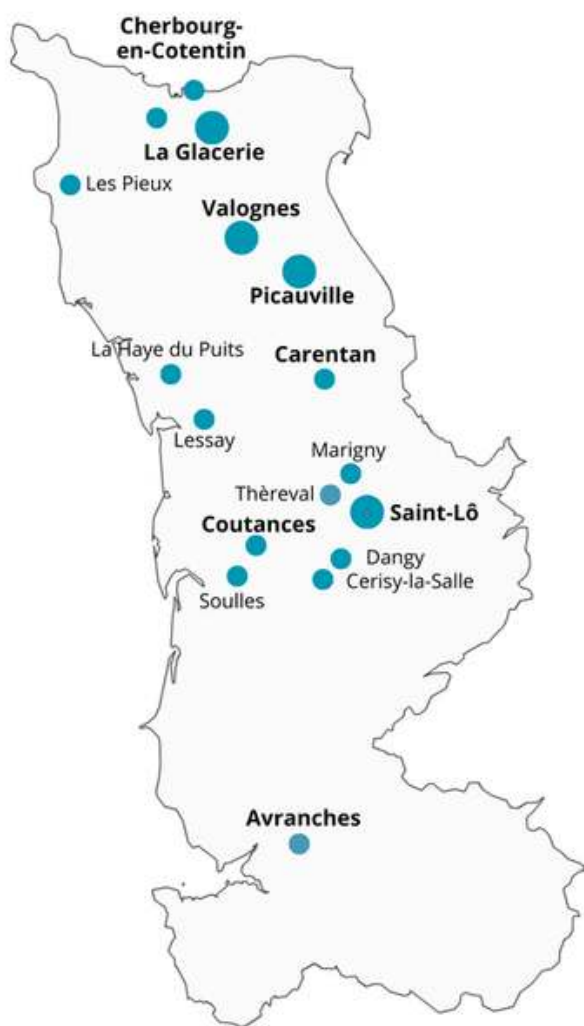


3 218
personnes rencontrées

ZOOM sur les données du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche

L'activité du CHS est divisée en trois branches : la psychiatrie adulte, la psychiatrie et l'addictologie.

Implantation des activités du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche sur le territoire :



● Sites d'hospitalisation

● Sites de prise en charge
ambulatoire

Les structures du Centre hospitalier spécialisé (CHS) et les établissements d'addictologie :



Le Centre hospitalier spécialisé (CHS) dispose de différentes structures pour assurer la prise en soin des patients : des Centres médico-psychologiques (CMP) qui sont des centres de consultation, des unités d'hospitalisation temps plein, des services d'hospitalisation à temps-partiel, des services d'activités thérapeutiques, des dispositifs de soins renforcés à domicile, des équipes mobiles de liaison.

Dans le cadre de ses activités d'addictologie, le Centre hospitalier de la Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose également d'un établissement de Soins médicaux et de réadaptation en addictologie (SMRA) (La Glacière). Lui sont également rattachés un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) réparti sur 4 sites (Cherbourg, Carentan, Saint-Lô, Coutances) et d'un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) (Cherbourg).



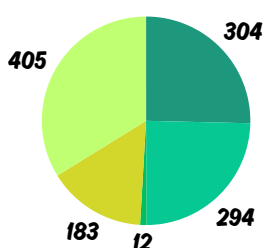
Infographie 2025

Données des établissements médico-sociaux

ZOOM sur les données des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Ces établissements accueillent des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées dépendantes.

File active des établissements médico-sociaux :
1 254 personnes accompagnées

File active par département :

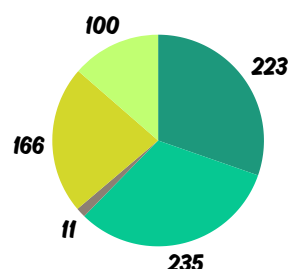
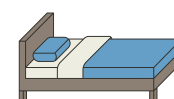


- **Personnes âgées accueillies en EHPAD (dont 38 en accueil temporaire et 31 en accueil de jour) et personnes accompagnées par les plateformes de répit (53) - 304**
- **Personnes adultes en situation de handicap accueillies en résidence de vie (dont 72 en accueil temporaire et 16 en accueil de jour) - 294**
- **Jeunes autistes accueillis à l'Institut médico-éducatif (IME) - 12**
- **Personnes adultes en situation de handicap accompagnées par le travail - 183**
- **Personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté - 405**

Les départements et les établissements médico-sociaux sont 'indépendants'. Si une personne est prise en charge dans deux structures, elle apparaîtra donc deux fois dans les décomptes de file active.

Lits et places des établissements médico-sociaux :
752 lits et places

Lits et places par département :

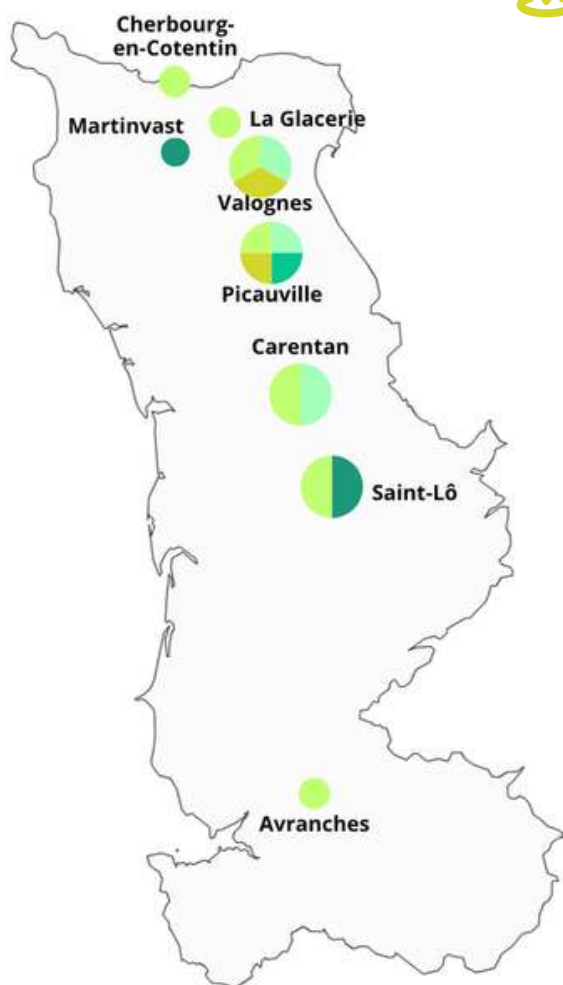


- **Département personnes âgées (EHPAD) (dont 7 places en accueil temporaire et 15 places en accueil de jour) - 223**
- **Résidences de vie pour personnes en situation de handicap (dont 9 places en accueil temporaire et 21 places en accueil de jour) - 235**
- **Accompagnement des jeunes autistes (dont 5 places d'accueil de jour) - 11**
- **Département accompagnement par le travail - 166**
- **Personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté - 100**



ZOOM sur les données des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Ces établissements accueillent des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées dépendantes.

Implantation des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche sur le territoire :



- Département personnes âgées
- Département personnes en situation de handicap accueillies en résidence de vie
- Département accompagnement par le travail
- Département personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté

Répartition des établissements médico-sociaux par département



Département personnes âgées : 2 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) répartis sur 3 sites géographiques (Saint-Lô ; Martinvast et Picauville) auxquels sont rattachées 2 plateformes de répit.

Résidences de vie pour personnes en situation de handicap : 1 Foyer d'accueil médicalisé (FAM) réparti sur 2 sites (Carentan et Valognes), 1 Maison d'accueil spécialisée (MAS) (Picauville), 1 Foyer occupationnel d'accueil (FOA) (Valognes), 1 Foyer d'hébergement ESAT (Valognes), 1 Service d'accueil temporaire (SAT) (Valognes)

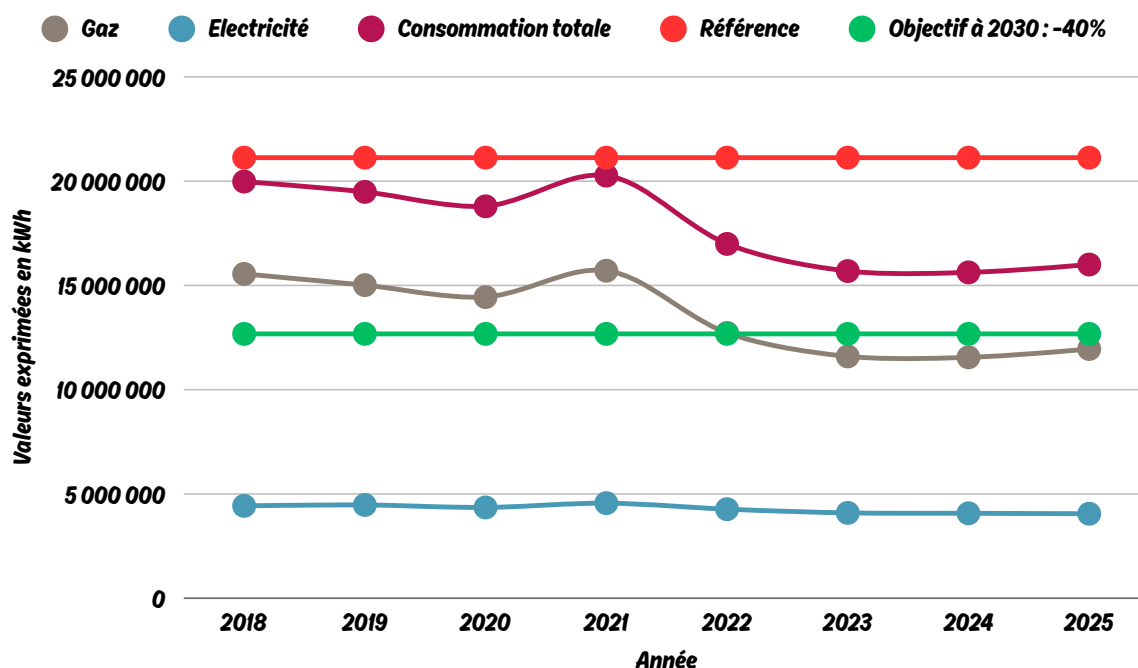
Accompagnement de jeunes autistes : 1 Institut médico-éducatif (IME) (Valognes).

Département accompagnement par le travail : 2 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) (Valognes et Picauville) et 1 Entreprise adaptée (EA) (Picauville).

Personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté : 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Picauville), 1 SAMSAH généraliste (Picauville), 1 SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) réparti sur 3 sites géographiques (La Glacerie, Saint-Lô et Avranches), 1 Service d'alternative au domicile (SAD) (Picauville), 1 Résidence accueil répartie sur 2 sites (Picauville et Cherbourg), Foyer Hellébore (Cherbourg), 1 Service des majeurs protégés (SMP) (Carentan).

Infographie 2025 - Développement durable

Décret tertiaire - Consommation d'énergie



Bilan : -25% de consommation d'énergie (gaz et électricité confondus) en 2025 par rapport à la consommation de référence.

Cette baisse significative s'explique par :

- La mise en place de mesures de sobriété énergétique (ajustement des consignes de température)
- Des travaux de calorifugeage des réseaux sur le site de Picauville et de Saint-Lô notamment (entre 2021 et 2023)
- Le remplacement des anciennes chaudières par des chaudières plus performantes sur le site de Saint-Lô (entre 2021 et 2023).

Ecopâturage

Saint-Lô : 9 700 m² - 5 à 10 animaux selon les périodes de l'année

Valognes : 5 000 m² - 5 à 10 animaux selon les périodes de l'année.

Enjeux :

- Préserver l'environnement
- Favoriser la biodiversité
- Améliorer le cadre de vie
- Apaiser les patients et résidents



Infographie 2025 - Développement durable

Covoiturage



- 997 trajets réalisés en 2025, soit environ 83 trajets/mois
- 19 000 km parcourus
- 2 295 € perçus par les conducteurs

- Economie d'énergie réalisée :



Collecte et valorisation des biodéchets

- 1850 kg de biodéchets collectés et valorisés en 2025 sur le self de La Glacerie.
- Biodéchets collectés par la coopérative Les Petits Composteurs, puis traités sur les plateformes de compostage situées à Martinvast.
- Compost obtenu de grande qualité grâce à un tri rigoureux et optimale (note maximale de 3 étoiles sur 3).
- Compost obtenu par la coopérative compatible avec l'agriculture biologique, redistribution locale aux maraîchers et jardiniers.



Biogaz produit par l'unité de méthanisation de Picauville

- 8 471 MWh de biogaz produit soit la consommation de chaleur annuelle moyenne d'environ 840 foyers.
- Valorisation des effluents agricoles (lisier bovin et fumier) issus de la Ferme de Béthanie et des exploitations agricoles partenaires.
- Injection directe des matières organiques transformées en biogaz dans le réseau.

Cette démarche contribue à la valorisation des déchets agricoles et à la production d'une énergie locale, en substitution partielle au gaz d'origine fossile.



		Réel 2024	Réel 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Ventes de marchandises</i>	4 539	2 068
	<i>Produits des services</i>		3 369
	<i>Produits de tiers financeurs</i>	454	127 650
	<i>Reprises sur amortissements</i>	3 561	2 028
	<i>Utilisation des fonds dédiés et autres produits</i>	124 272	1 071
	Total des produits	132 826	136 186
CHARGES D'EXPLOITATION	<i>Achats de marchandises et charges externes</i>	25 296	26 440
	<i>Impôts, taxes, versements assimilés</i>	9 186	9 356
	<i>Salaires et traitements</i>	60 467	62 177
	<i>Charges sociales</i>	27 495	28 691
	<i>Dotations aux amortissements et Provisions</i>	9 273	7 410
	<i>Autres charges liées à l'activité</i>	492	2 669
	Total des charges	132 210	136 743
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		616	-557

		Réel 2024	Réel 2025
RESULTAT FINANCIER	<i>Produits financiers</i>	1 852	1 359
	<i>Charges financières</i>	646	571
	RESULTAT FINANCIER	1 206	788
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<i>Produits exceptionnels</i>	1 401	14
	<i>Charges exceptionnelles</i>	2 351	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	-951	14
	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	-736	

RESULTAT	136	245
-----------------	------------	------------

		2024	2025
ACTIF	Actif immobilisé	60 %	63 %
	Créances et stocks	11 %	10 %
	Trésorerie	29 %	27 %
	TOTAL	100 %	100 %
PASSIF	Fonds propres de la Fondation	6 %	6 %
	Réserves, reports et autres fonds associatifs	38 %	38 %
	Provisions	15 %	15 %
	Fonds dédiés	5 %	6 %
	Emprunts	15 %	14 %
	Dettes sociales	13 %	12 %
	Dettes courantes	7 %	9 %
	TOTAL	100 %	100 %
TOTAL BILAN		103 361	104 736



3 questions à Valérie Denux

Réinventer nos pratiques pour renforcer la qualité des soins



Valérie Denux a pris la direction du Centre Hospitalier spécialisé de la Fondation Bon Sauveur de la Manche en avril 2025. Elle conduit depuis une transformation d'ampleur destinée à moderniser l'organisation, fluidifier les parcours et renforcer la qualité des prises en charge.

Arrivée dans un contexte marqué par une certification HAS au résultat mitigé, elle revient sur les enjeux, les actions engagées et la dynamique collective qui doivent mener l'établissement vers une amélioration durable.



Le Centre hospitalier a engagé une transformation importante depuis 2025. Quels en sont les principaux objectifs ?

« Notre établissement réparti sur 4 sites d'hospitalisation et une trentaine de structures ambulatoires qui couvrent les deux tiers du département, est engagé dans une transformation profonde pour optimiser son fonctionnement transversal. L'objectif est d'offrir des soins de qualité, répondant aux exigences nationales et aux nouvelles attentes des patients, à la fois en proximité mais aussi en recours pour le département.

Ce travail a débuté en juin 2025 par des concertations larges en interne mais aussi avec nos partenaires et nos tutelles. L'intégration de toutes ces attentes et exigences, telles que la

réforme des autorisations, les normes HAS, le projet territorial de santé mentale (PTSM) a abouti en décembre 2025 à la validation collective d'une nouvelle organisation de l'établissement.

Cette réorganisation est une base solide qui permettra la rédaction du nouveau projet d'établissement 2026-2030 puisque l'échéance de l'actuel était 2025. Le projet d'établissement s'inscrira naturellement dans l'esprit du projet institutionnel 2025-2030 de la Fondation.

Les axes de priorité présents à la fois dans notre organisation et dans notre projet d'établissement sont de répondre aux exigences de qualité et de sécurité des soins, d'offrir des parcours coordonnés pour nos patients en lien étroit avec nos partenaires, de développer la prévention, la recherche et l'innovation grâce à la dynamique de nos équipes, et enfin de renforcer la place des usagers et de diffuser les pratiques orientées rétablissement très largement au sein de l'établissement. Notre ambition est de porter la promotion de la santé mentale. »

La visite de certification 2025 de la HAS a donné un résultat « à améliorer ». Comment ce verdict s'intègre-t-il dans votre feuille de route ?

« La certification 2025 nous a classés au niveau « Qualité des soins à améliorer ». Ce résultat est mitigé, mais il reconnaît aussi des points positifs majeurs : notre bienveillance et notre engagement auprès des patients. Une nouvelle visite de contrôle est prévue à l'automne 2026. Nous devons donc nous mettre en ordre de marche pour répondre aux exigences impératives. C'est d'autant plus complexe que de nouveaux critères s'appliquent depuis septembre 2025.

Les écarts relevés concernent quatre grands domaines : certaines infrastructures doivent être adaptées, la traçabilité du chemin clinique

3 questions à Valérie Denux

renforcée, la conformité sur les restrictions de libertés mieux sécurisée, et la culture qualité encore davantage intégrée au plus près du patient (identitovigilance, satisfaction des usagers...). Un comité de pilotage a été mis en place et un plan d'actions est engagé.

Celui-ci priorise les critères impératifs et mobilise l'ensemble des équipes, pour atteindre les normes requises de qualité des soins au regard des normes de la HAS. »

Plusieurs expérimentations et réorganisations sont en cours dans les unités. Comment s'inscrivent-elles dans cette dynamique de transformation ?

« Les équipes nous ont devancés en proposant des projets de réorganisation de certaines unités comme par exemple à l'unité Roubary-Merisiers qui a proposé de se transformer en unité de court séjour, hôpital de jour, post urgence et visite à domicile. L'UEP à Picauville a aussi fait l'objet de réflexions avec les équipes et il a été proposé de la transformer en appartements thérapeutiques. L'unité Picardie à Saint-Lô a quant à elle été fusionnée avec le Phare Sénéquet. Cette capacité à se questionner et s'adapter aux besoins des patients est une force sur laquelle il est important de capitaliser pour conduire la transformation du centre hospitalier dans son ensemble et lui permettre de faire face aux enjeux des prochaines années.

Cette transformation se fait aussi à travers des projets immobiliers ambitieux, notamment la construction du nouveau bâtiment de soins à Saint-Lô mais aussi les travaux de mise aux normes structurelles. Le schéma immobilier 2026-2030 est en cours de construction, ainsi que le schéma de déploiement de nouveaux outils informatiques afin de respecter les demandes issues du Ségur de la santé mais aussi d'optimiser le temps de nos soignants. Les équipes participent aussi fortement à la définition de ces besoins structurels et informatiques. »



3 questions à Matthieu Robert

Entre héritage et renouveau



Au mois d'octobre 2025, a été annoncée la nomination de Matthieu Robert comme Directeur des Accompagnements Médico-sociaux à compter du 1^{er} janvier 2026. Rencontre avec un directeur qui s'inscrit dans la continuité d'Isabelle Lebrun, partie à la retraite en décembre 2025, tout en insufflant une nouvelle dynamique.

Depuis 2023, quels ont été les grands chantiers de transformation pour la DAMS ?

« Les trois dernières années ont été marquées par un mouvement continu : réfléchir, se projeter malgré l'incertitude, et surtout passer à l'action. Notre ambition était double : d'abord maintenir un haut niveau de qualité pour les personnes accompagnées, ensuite réduire des déficits budgétaires devenus structurels.

Concrètement, plusieurs projets ont porté leurs fruits. Nous avons engagé un travail approfondi sur les économies et les recettes au Foyer Hellébore, instauré des tarifs différenciés dans les EHPAD, lancé le projet EANM pour réunir trois établissements et fluidifier les parcours des personnes accompagnées, et engagé une diversification des activités dans nos ESAT.

Tout cela s'est construit sur une valeur essentielle : la relation. La rencontre, l'échange, le travail collectif... Cela prend du temps et beaucoup d'énergie, mais c'est aussi ce qui donne du sens et crée les plus belles réussites. »

Vous prenez la suite d'Isabelle Lebrun : comment abordez-vous ce passage de relais ?

« Avec humilité, d'abord. Et avec un réel engagement. Je tiens à m'inscrire dans la continuité d'un management authentique, tourné vers la relation à l'autre, la participation

et la reconnaissance de l'expertise de terrain. Le management par la qualité est désormais pleinement intégré dans nos pratiques, et il continuera de guider nos actions.

Mais reprendre le flambeau, c'est aussi insuffler un nouvel élan. Aujourd'hui, il faut repenser en profondeur les fonctions managériales : nous ne manageons plus comme hier. Je crois beaucoup à l'importance de comprendre la 'symétrie ou asymétrie de la relation' et d'intégrer une vision systémique, notamment dans nos projets transversaux. Le projet MAS TSA en est une illustration : il révèle des tensions entre les frontières du système, mais ces tensions ne sont pas négatives. Elles permettent de clarifier les enjeux, de faire dialoguer les parties prenantes et de renforcer le collectif. »

Quels seront, selon vous, les grands enjeux de demain pour la DAMS ?

« Le contexte sociétal est incertain, et cela nous oblige à redoubler d'imagination. Continuer à 'faire autrement', ou 'faire avec', sera essentiel. Nous le testons déjà avec succès au FAM de Valognes. La création de l'EANM est un beau progrès pour la fluidité des parcours que nous devons encore sécuriser au niveau budgétaire avec les financeurs. L'un des grands chantiers à venir sera aussi la refonte du modèle des EHPAD qu'il faudra repenser de manière profonde, en attendant des évolutions nationales.

Au-delà de ces enjeux structurels, il y a nos fondamentaux. Je pense, par exemple, à l'importance du Foyer Hellébore pour la Fondation et pour le territoire. Je pense aussi à l'autodétermination, philosophie d'accompagnement et pierre angulaire de notre projet institutionnel, sur laquelle plusieurs de nos établissements médico-sociaux sont très investis, notamment quant à la formation des professionnels.

Les défis à relever sont nombreux et de taille, mais je sais pouvoir compter sur une équipe solide et complémentaire. »

HIVER 2025

HIVER 2025



*Vœux dans les services
et les établissements*



*Rencontre avec les médias
du département*



Séjour à la neige

Quelques-uns de nos rendez-vous incontournables en images

La Grande Lessive



Carnaval



*Portes ouvertes de l'IFAS
de Picauville*



Janvier 2025

2025 dans les EHPAD, une année de défis et d'engagement



Carine Legrand a rejoint la Fondation Bon Sauveur de la Manche en janvier 2025 en tant que directrice du Département Personnes Âgées au sein de la Direction des Affaires médico-sociales (DAMS). Retour en quelques lignes sur cette année de prise de poste.

Depuis janvier 2025, vous dirigez les EHPAD Anne Le Roy et Elisabeth de Surville. Quel regard portez-vous sur cette première année à la tête des deux établissements ?

« J'ai pris mes fonctions dans un contexte à la fois exigeant et très révélateur des évolutions du secteur du grand âge. Les deux établissements sont pleinement engagés dans le parcours des personnes âgées sur leur territoire, avec une offre de services riche : hébergement permanent et temporaire, accueil de jour, unités de vie protégées, PASA, plateformes de répit...

Mais, comme partout, nous accueillons désormais des personnes plus âgées, plus dépendantes, avec des besoins en soins plus complexes et des situations de fin de vie de plus en plus fréquentes. Cela demande une capacité d'adaptation permanente des équipes et une organisation très structurée. J'ai surtout découvert des professionnels profondément engagés, qui font face à ces évolutions avec beaucoup de responsabilité et d'humanité. »

L'année 2025 a aussi été marquée par de fortes tensions sur les ressources humaines. Comment les établissements ont-ils traversé cette période ?

« Les difficultés de recrutement, notamment sur les postes d'aides-soignants, ont clairement été l'un des enjeux majeurs de l'année. Le manque d'attractivité du secteur, les contraintes horaires,



le travail les week-ends... tout cela pèse lourdement sur les équipes et sur l'organisation quotidienne.

À Elisabeth de Surville, la situation a même conduit, durant l'été, à une décision difficile mais nécessaire : réduire temporairement le nombre de lits ouverts afin d'éviter toute rupture de soins. Cela a eu un impact sur l'activité, mais la priorité a toujours été la sécurité et la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Face à ces tensions, nous avons renforcé notre politique de fidélisation : proposer davantage de postes à temps plein, accompagner les parcours professionnels, accueillir des apprentis, renforcer l'animation. Ce sont des leviers essentiels pour stabiliser les équipes et redonner de la visibilité à moyen terme. »

Au-delà des contraintes, quels enseignements tirez-vous de cette année et quelles perspectives se dessinent pour la suite ?

« Cette première année m'a confortée dans l'idée que les EHPAD sont aujourd'hui des lieux de soins hautement techniques, mais aussi des lieux de vie qui exigent une grande qualité de présence humaine. La montée en complexité des accompagnements appelle à renforcer les compétences, à soutenir les équipes et à donner du sens au travail quotidien.

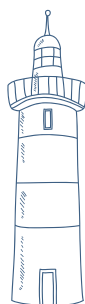
2025 a aussi été une année de transitions managériales importantes, avec des changements au sein des équipes de direction, l'arrivée de nouveaux IDEC et d'un médecin coordonnateur. Ces évolutions sont parfois déstabilisantes, mais elles constituent aussi une opportunité pour repenser nos organisations et préparer l'avenir. »

Février 2025

Entre terre et mer, un nouvel atelier à l'ESAT de Valognes

Un partenariat avec une entreprise locale reconnue

Située à Saint-Vaast-La-Hougue, l'entreprise Huîtres Hélié, réputée pour la qualité de ses huîtres bien au-delà de la Manche, a souhaité confier à l'ESAT de Valognes une mission de conditionnement. Le cadre contractuel de cette nouvelle activité est le même que celui de l'activité légumerie au sein du Groupement de Coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Presqu'Île, à savoir un contrat de prestation de service.



Un ESAT hors les murs

Après deux semaines d'expérimentation fin 2024 visant à confirmer la faisabilité du projet tant pour les travailleurs de l'ESAT que pour l'équilibre financier de l'entreprise, le projet a vu le jour début 2025.

Ainsi, désormais, deux après-midis par semaine, 8 travailleurs accompagnés d'un moniteur s'en vont à Saint-Vaast-La-Hougue pour travailler sur la chaîne de conditionnement des huîtres tout juste sorties de l'eau : dédoubleage, calibrage et conditionnement. Des tâches variées et complémentaires qui permettent d'ouvrir cet atelier à des travailleurs aux profils divers. Les compétences requises sont une certaine dextérité manuelle et une bonne capacité de discrimination visuelle.

Une réponse intéressante aux exigences du plan de transformation des ESAT

Cette activité contribue à répondre aux nouvelles exigences qui s'imposent aux Etablissements d'accompagnement par le travail, notamment via le plan de transformation des ESAT qui vise entre autres une plus grande indépendance financière de ces structures. Celui-ci exige ainsi que ces établissements se rapprochent de plus en plus du milieu ordinaire, tant dans les activités



Travailleur de l'ESAT à l'atelier de conditionnement

proposées que dans les modes de fonctionnement. Permettre à 8 de nos travailleurs de s'ouvrir sur l'extérieur et de mettre leurs compétences au service d'une entreprise reconnue du milieu ordinaire est une belle avancée en ce sens.

De plus, cette nouvelle activité, bien en phase avec le caractère maritime du territoire, devrait susciter des vocations et renforcer l'attractivité du département Accompagnement par le travail de la Fondation.

La diversification des activités des ESAT, un enjeu majeur



Offrir un panel d'activités aux travailleurs des ESAT est un enjeu stratégique majeur. Cela permet de répondre aux aspirations des travailleurs d'aujourd'hui et de demain, de proposer des activités qui demandent des compétences variées et adaptées à chaque âge de la vie, de développer la polyvalence et d'éviter l'usure. Cette diversification est réfléchie en lien avec les spécificités du territoire, les besoins des entreprises locales et les enjeux de développement durable. En plus de la création de l'atelier conditionnement d'huîtres évoqué ci-dessus, des activités de repasserie et de numérisation qui ont été étendues, l'ESAT de Béthanie propose depuis 2025, en lien avec l'Hôpital de jour, une prestation d'éco-pâturage. La piscine de Valognes est le premier établissement bénéficiaire de ce service, un des prochains clients de l'ESAT pourrait bien être la Fondation !

Mars 2025

Gestion des emplois et parcours professionnels, des avancées notables

Au printemps, a été signé, entre la Fondation Bon Sauveur de la Manche et les organisations syndicales, un accord relatif à la Gestion des emplois et des Parcours professionnels (GEPP) pour une durée de quatre ans.

Visibilité et attractivité

Dans un contexte de profondes mutations de la société et du secteur de la santé et du médico-social, l'objectif de cet accord est de mieux anticiper l'évolution de nos métiers et de donner plus de visibilité sur les parcours professionnels. Ces orientations visent à renforcer l'attractivité, la fidélisation et l'engagement des professionnels et contribuent ainsi à garantir le maintien de la qualité de l'accompagnement de nos patients et de nos résidents.

Axes principaux

Axe 1 : Faciliter l'intégration et l'acculturation des nouveaux embauchés. Soigner l'accueil des nouveaux, veiller à leur formation et déployer une démarche de transmission des savoir-faire et des savoir-être.

Axe 2 : Travailler et rendre visible les parcours professionnels. Encourager la mobilité professionnelle en fonction du souhait du salarié et en adéquation avec les besoins de la Fondation.

Axe 3 : Favoriser l'accès à la formation et à la qualification, notamment pour les métiers en tension. Identifier les besoins de formation à l'échelle de la Fondation et de la personne, puis les mettre en cohérence et clarifier les dispositifs d'accès à la formation.

Axe 4 : Accompagner les fins de carrière. Ecouter les besoins du salarié pour vivre une fin de carrière sereine et l'accompagner dans la préparation de sa retraite.

Axe 5 : Reconnaître le parcours syndical. Faciliter l'exercice du mandat et évaluer le parcours syndical afin de valoriser l'expérience vécue.



« Depuis plusieurs années, le service Formation constitue un pilier performant de la Fondation, accompagnant les salariés dans une offre riche et diversifiée, ce qui constitue un véritable atout pour nos établissements. Nous constatons néanmoins un manque de lisibilité dans le parcours formation entre le demandeur, l'encadrant de proximité et le directeur. L'idée est de réussir à préparer un plan de formation qui mette en adéquation et en perspective les aspirations des salariés, les besoins des services et les orientations de la Fondation. » Jean-Charles Monnier, Responsable Formation et développement des compétences au sein de la DRH.

Un nouvel outil au service du métier et des professionnels



Le nouveau Système d'information des Ressources humaines actuellement en cours de déploiement va également contribuer à améliorer la lisibilité des parcours professionnels et de l'offre de formation. Pour rappel, en 2023, un audit RH complet a été mené pour repenser l'organisation générale du service. Cet audit a fait émerger deux axes. D'une part, la mise en place d'antennes ressources humaines de proximité dont la mise en place en 2024 a été largement saluée (p 47 du Rapport annuel 2024). D'autre part, la nécessité de se doter d'outils performants (p 28 du Rapport annuel 2024). Après 18 mois de travail, les premières fonctionnalités des nouveaux outils concernant la paie et la gestion des dossiers administratifs des salariés sont opérationnelles. Au cours de l'année 2026, de nouvelles fonctionnalités seront déployées notamment la partie formation et suivi des entretiens professionnels.



ZOOM - LA BIENTRAITANCE EN QUESTIONS

La Bientraitance, de la charte à la culture partagée

La Bientraitance est une composante fondamentale de la qualité des soins et de l'accompagnement. Pour que cette philosophie imprègne tous les professionnels de l'hôpital et des établissements médico-sociaux, elle doit être portée au niveau institutionnel. Ainsi, un groupe de travail porté par des professionnels du sanitaire, du médico-social et du service support en charge de la qualité pilote une démarche ambitieuse : faire de la bientraitance un enjeu partagé, vivant et durable au cœur des pratiques professionnelles.



Une démarche née de la certification

Si le groupe Bientraitance a été initié à l'origine pour répondre aux exigences des deux manuels de la Haute autorité de santé (HAS), il n'est pas envisagé comme une simple réponse à une exigence réglementaire. L'enjeu de ce groupe est d'inscrire cette démarche dans une dynamique collective qui dépasse largement les bonnes volontés et les pratiques individuelles.

Si la commande initiale de l'institution à ce groupe de travail portait sur l'élaboration d'une charte, très rapidement, une contre-proposition a été faite : celle d'axer le travail sur l'appropriation culturelle de la notion et de la pratique de la bientraitance. En effet, celle-ci ne se décrète pas. Elle se construit par la réflexion, des lectures, des formations, les regards croisés. Elle s'expérimente au quotidien dans la relation avec les patients, les personnes accompagnées, les usagers. Elle se questionne dans les échanges avec d'autres professionnels, des représentants de l'UNAFAM, des patients-experts.

Une logique d'amélioration continue

Cette complémentarité des approches a permis d'ancrer les travaux dans le réel et de traduire ce travail par des propositions concrètes : cartographie des actions existantes, création d'une boîte à outils accessible à tous, vidéos pédagogiques, procédures de signalement révisées. Un questionnaire d'auto-évaluation a permis aux établissements et services volontaires d'analyser leurs pratiques. Leurs retours ont contribué à élaborer des plans d'action construits dans une logique d'amélioration continue.

La dynamique se poursuit en 2026 : déploiement étendu des auto-évaluations, formalisation d'une cartographie des risques, réflexion sur la protection des lanceurs d'alerte, actions de sensibilisation de type « vis ma vie de personne accompagnée », les idées ne manquent pas pour que la bientraitance ne soit pas qu'une belle intention, mais bien une préoccupation quotidienne.

Humanitude, une formation labellisante



La formation Humanitude est un des outils de la démarche Bientraitance engagé à la Fondation. C'est une approche innovante qui place la relation humaine au centre de l'accompagnement dont beaucoup de professionnels de la Fondation ont bénéficié. Elle propose des gestes concrets et faciles à intégrer : regarder la personne dans les yeux avant d'agir, lui parler pour expliquer chaque étape, utiliser un toucher doux et rassurant et favoriser autant que possible la position debout. Par exemple, lors d'une toilette, le soignant prend le temps de se présenter, d'expliquer ce qu'il va faire et de respecter le rythme de la personne. Cette approche réduit les peurs, les refus de soin et les tensions.

Kesako ?

Brèves hivernales

Une nouvelle lettre interne

A l'heure du numérique et du tout digital, la Fondation Bon Sauveur de la Manche renoue avec le papier en choisissant de publier une lettre interne mensuelle baptisée *L'Esprit Bon Sauveur*. Certains ont probablement trouvé que ce retour du papier était une drôle d'idée. Et pourtant, quel plaisir d'avoir un feuillet entre les mains, un objet bien réel que l'on feuillette à la pause en buvant son café et en discutant entre collègues. Au-delà d'informer et de communiquer sur un support accessible à tous et facile d'utilisation, *L'Esprit Bon Sauveur*, en étant distribué à l'échelle des services et unités, a aussi vocation à favoriser les échanges et à susciter la rencontre.



Cette lettre est réalisée par la Direction de la communication et du mécénat de la Fondation qui, pour chaque numéro réalisé, va à la rencontre des professionnels pour recueillir témoignages et expériences en vue de rédiger le journal. Puis, le numéro est confié à l'atelier de reprographie de l'ESAT de Valognes. *L'Esprit Bon Sauveur* est ainsi réalisé entièrement en interne et contribue à consolider ce sentiment d'appartenance à une même et grande famille qu'est la Fondation Bon Sauveur de la Manche.



Une nouvelle organisation du travail, des expérimentations concluantes

Au 1^{er} janvier 2025, la prolongation de l'expérimentation du travail en 12h a été actée dans différents services de la Fondation (les unités d'hospitalisation Auvergne et Île-de-France, l'équipe des agents de sécurité et les infirmières de la MAS de Picauville). Tout au long de l'année 2025, la commission paritaire « Organisation du travail », composée de membres de la Direction et des représentants des organisations syndicales, s'est réunie à 5 reprises, afin de faire le bilan de cette organisation et d'étudier les nouvelles demandes d'aménagement du temps de travail émanant des établissements, services et unités. A la fin de l'année 2025, les premiers résultats du passage en 12h sont suffisamment concluants pour que l'accord de pérennisation soit voté et que de nouvelles équipes puissent elles-aussi envisager un passage au 12h.



Une nouvelle labellisation pour la Ferme de Béthanie



Après la labellisation Haute valeur environnementale (HVE) reçue en 2024 par la Ferme de Béthanie, les produits de l'atelier de transformation ont obtenu le 31 janvier 2025 le label « Manche Terroirs » qui valorise les produits locaux selon des critères gustatifs. Les produits des travailleurs s'inscrivent ainsi aux côtés de ceux des producteurs manchois bien connus tels que Les Jambons de Lessay, La Ferme des Miroirs, Le Père Mahieu, la Fromagerie Reo ou encore La Pinte de Saire. Cette labellisation est une belle reconnaissance des compétences et du savoir-faire de nos travailleurs.

Brèves hivernales

Mieux financer pour mieux accompagner, la promesse de SERAFIN-PH

SERAFIN, de quoi parle-t-on ? SERAFIN-PH pour Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées. L'objectif affiché par les pouvoirs publics de cette réforme majeure du financement du handicap : des budgets plus justes et mieux adaptés aux besoins réels des personnes accompagnées.

Premiers recueils d'un chantier national

Ce chantier national concerne pour le moment uniquement le champ du handicap de l'enfance. Ainsi, l'ensemble des IME de France, dont celui de la Fondation Bon Sauveur, a été mobilisé pour alimenter, entre début février et début avril, un recueil national de données. Réalisé sur une période de deux semaines, cet exercice visant à consolider les futurs paramètres de calcul des dotations, a été mené « avec sérieux et rigueur » par les équipes, malgré la charge de travail supplémentaire que cela a représenté.

Une ambition forte

Le projet SERAFIN-PH porte une ambition forte : celui de financer les établissements sur la base des besoins réels des personnes en tenant compte de la complexité des situations, de l'autodétermination et des parcours de vie. Dans les faits, le recours à des coefficients peut être quelque peu réducteur, notamment pour les situations particulièrement complexes ou les handicaps rares.

Un planning prudent



La réforme ne se traduira pas par un bouleversement immédiat des financements. En 2026, de nouveaux recueils de données sont programmés, avec un niveau de précision plus élevé et une logique pérenne. Les établissements accueillant des enfants porteurs de handicap recevront en fin d'année une simulation « à blanc », destinée à leur montrer le budget de fonctionnement qu'ils auraient perçu si le nouveau modèle de financement avait déjà été



mis en pratique. Le déploiement opérationnel est prévu à partir de 2027. Les structures pour adultes ne seraient concernées qu'à partir de 2030, au plus tôt.

En définitive, la réforme SERAFIN-PH ouvre une perspective structurante pour le financement du secteur du handicap. Si la méthode et les outils retenus appellent encore vigilance et ajustements, les premières étapes engagées témoignent d'une volonté de construire un cadre plus équitable et plus lisible. Les équipes, pleinement mobilisées dans ce chantier national, continueront à contribuer activement aux travaux à venir.



Nutrition et bien-être



A la demande des personnes accompagnées, des ateliers ont été organisés par les 3 sites du SAMSAH L'Orée de la Fondation implantés à Cherbourg, Saint-Lô et Avranches pour sensibiliser aux notions d'équilibre et d'hygiène alimentaires. Ces rencontres ont été travaillées en lien avec la nutritionniste et l'infirmière formée à la relaxation du Centre hospitalier de Saint-Lô. Elles sont l'occasion de rappeler l'importance d'un bon sommeil et d'une activité physique régulière. Un bilan très positif ressort des enquêtes satisfaction menées à l'issue de chaque atelier.

Solidarité



Les professionnels de la Fondation, du sanitaire comme du médico-social, se sont mobilisés, aux côtés de leurs homologues des autres structures manchoises, lundi 24 février 2025, pour réclamer au Conseil départemental de tenir ses engagements de financement du Ségur. Pour l'occasion, la direction de la Fondation Bon Sauveur, à titre tout à fait exceptionnel, n'a fait aucune retenue de salaire sur les paies des personnes grévistes.



PRINTEMPS 2025

PRINTEMPS 2025



*Cérémonie des médaillés
et des retraités*



Balade au bord de la mer



Accueil des stagiaires de seconde

Quelques-uns de nos rendez-vous incontournables en images

Rencontres du Centre hospitalier



Projet culturel



Marché de printemps



Avril 2025

La démarche qualité, un enjeu majeur

À l'hôpital comme dans les établissements médico-sociaux, la qualité est un fil rouge incontournable pour la Fondation Bon Sauveur de la Manche. La nouvelle visite de certification du Centre hospitalier prévue à l'automne 2026 et les évaluations des établissements médico-sociaux fin 2026 et au cours de l'année 2027 incitent les équipes à travailler davantage sur une meilleure mise en valeur et une visibilité accrue de la qualité de leur travail quotidien.

Des plans d'actions échéancés et cohérents

Du 31 mars au 4 avril 2025, la Haute Autorité de Santé (HAS) a évalué l'hôpital de la Fondation. Le verdict : un niveau « Qualité des soins à améliorer. Un classement mitigé, mais qui reconnaît ce qui fait la force de l'établissement : une réelle bienveillance envers les patients et une forte implication des professionnels.

Les points d'écart, eux, sont connus : des infrastructures à moderniser dans certaines unités d'hospitalisation complète ; une meilleure traçabilité attendue dans le suivi du parcours patient ; une conformité renforcée sur les mesures de restriction de liberté ; une culture qualité à ancrer plus fortement au plus près du terrain (identitovigilance, recueil de satisfaction...). Au-delà d'une démarche qualité ancrée qui s'inscrit au long court, la priorité est claire : être prêt pour la prochaine visite de certification prévue à l'automne 2026. Cela passe par un plan d'actions priorisé et une mobilisation collective, c'est la raison pour laquelle au lendemain du résultat de la certification, a été mis en place un comité de suivi du Plan d'Amélioration de la qualité et la sécurité des soins (COFIL PAQSS). Depuis décembre 2025, Il se réunit chaque mois pour faire le point d'avancement sur les actions d'amélioration. En février 2026, Le Docteur Justine Le Vaillant a été nommée comme médecin coordinateur de la gestion des risques. L'objectif est de structurer, coordonner, mais surtout rendre visibles les actions réalisées au quotidien.



Le sanitaire et le médico-social travaillent également l'enjeu qualité au travers d'auto-évaluations, un système d'audits croisés entre établissements (pour le médico-social) ou entre unités ou services (pour le sanitaire). Cette méthode, menée au plus près du terrain, permet d'échanger les bonnes pratiques, de repérer les points de vigilance et de bâtir des plans d'actions cohérents et partagés à échéances diverses.

Deux branches, une dynamique, une ambition commune



Bien que les modalités diffèrent – certification pour le sanitaire, évaluations pour le médico-social – la logique est identique : améliorer la qualité pour les usagers et sécuriser les pratiques pour les professionnels. La direction support en charge de la qualité joue un rôle charnière dans l'accompagnement des professionnels des deux branches métiers, dans l'harmonisation des méthodes et dans le pilotage stratégique et opérationnel. Derrière les indicateurs, les audits ou les certifications, il y a des patients, des personnes accompagnées, des familles. Aussi, la qualité, au-delà d'une obligation réglementaire nécessaire, est une culture qui nécessite un travail continu fait de pédagogie, de retours d'expérience et de présence sur le terrain. Les professionnels en sont convaincus et sont les premiers acteurs de cette démarche qui est aussi un moyen essentiel de rendre visible leur travail quotidien.

Mai 2025

Le raccordement au réseau de chaleur urbain, un projet qui répond aux enjeux de notre temps

La Fondation Bon Sauveur de la Manche a engagé le raccordement de plusieurs de ses sites au réseau de chaleur urbain de la Ville de Saint-Lô, un réseau majoritairement alimenté par des énergies renouvelables. Un projet important pour la Fondation bien sûr, mais également pour la collectivité.

Contractualisation

Les échanges avec la société IDEX, exploitant du réseau, ont démarré en mai 2025. Une première phase de concertation a permis de définir les contours techniques et contractuels du raccordement. Ces échanges se sont concrétisés en décembre avec la signature de la police d'abonnement au réseau de chaleur. La ville de Saint-Lô annonce une mise en route de ce nouveau réseau de chaleur à la fin de l'année 2027.

Caractéristiques

Le réseau de chaleur urbain de Saint-Lô sera alimenté à 91 % par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), se décomposant en 78 % de bois et 13 % de Pompe à Chaleur. L'approvisionnement de la chaufferie biomasse, composée de deux chaudières indépendantes, se fera à partir de bois normand provenant de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

Des chaufferies gaz sont utilisées en appoint lors des pics de consommation hivernaux ou en cas d'avarie sur une des chaudières principales.

Déployé sur près de 16 kilomètres, le réseau, qui disposera de 61 sous-stations, desservira de nombreux équipements publics et privés de la ville. Il permettra de produire environ 49 GWh de chaleur renouvelable par an. Pour la Fondation Bon Sauveur, ce raccordement concerne notamment le site hospitalier et l'EHPAD Anne Le Roy.



Enjeux environnemental, social et économique

Ce projet présente un double intérêt environnemental et économique et contribue à renforcer l'ancrage de la Fondation sur le territoire au travers du dialogue mené entre les futurs abonnés du réseau que sont la Ville de Saint-Lô, Manche Habitat, le Centre hospitalier Mémorial, le Conseil départemental et régional. Les simulations tarifaires montrent un prix moyen de la chaleur compétitif, tout en offrant une meilleure visibilité sur l'évolution des coûts énergétiques à long terme. Un atout de taille pour des établissements fortement consommateurs d'énergie et soumis à des contraintes budgétaires de plus en plus fortes. Ce choix s'inscrit bien sûr également dans une démarche environnementale. En se raccordant au réseau de chaleur urbain, la Fondation réduit son recours aux énergies fossiles, contribuant ainsi à la baisse des émissions de CO₂, et contribue à la transition énergétique de son environnement.



Le raccordement au réseau de chaleur urbain permettra une économie de 692 t eqCO₂/an ce qui représente 30% du volet énergie du bilan carbone de la Fondation et ce qui contribue à répondre aux enjeux nationaux de réduction de 40% des émissions de gaz de la France d'ici 2030.

Projections

Juin 2025

Une belle année pour le CERFOS !

Avec un fort développement des formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), de nouvelles offres qui ciblent la santé mentale des jeunes, le Centre de Recherche et de Formation du Secteur Sanitaire et Social (CERFOS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche renforce son rôle de premier plan en termes de prévention en santé mentale sur le territoire.

Une augmentation et une diversification de l'offre

Adossé à la Fondation Bon Sauveur de la Manche, le CERFOS est un des acteurs du déploiement du Projet Territorial de Santé Mentale. En 2025, 24 sessions PSSM ont été dispensées, soit près de deux fois plus qu'en 2024. Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux jeunes avec d'une part le lancement du module PSSM Jeunes destiné aux professionnels en contact avec les adolescents et les jeunes adultes et d'autre part l'implication du CERFOS pour la journée de formation et de sensibilisation du 20 novembre 2025 sur le thème « Déscolarisation des 11-15 ans, comment agir ensemble ? » (p. 63). Une session de formation au Théâtre de l'opprimé, deux sur la sensibilisation aux conduites addictives et une sur le Repérage précoce et intervention brève en addictologie (RPIBA) viennent compléter l'offre 2025 du CERFOS.

Un acteur reconnu



Ces propositions ont permis de former au global 392 stagiaires dont 284 aux PSSM. Les personnes bénéficiant de ces formations sont envoyées par des acteurs, institutions ou entreprises, toujours plus nombreux : CPAM, ADMR, Le Petit Vapoteur, etc.

En octobre 2025, un contrôle de l'OPCO Santé est venu saluer la rigueur, le sérieux et la qualité des parcours proposés, confortant la crédibilité du CERFOS. Le rapport définitif



décrit « un prestataire qui démontre son sérieux et son engagement sur les parcours de formation qu'il a mis en place, l'engagement des interlocuteurs rencontrés et la rigueur des actions menées qui sont gage d'un pilotage effectif de la structure ».

Grâce à une gestion maîtrisée, le CERFOS clôt l'exercice avec un résultat financier positif. De quoi aborder les années à venir avec confiance et poursuivre le développement de formations au service des professionnels et de la santé mentale sur le territoire.

En chiffres

- 31** Nombre de sessions organisées
- 392** Nombre de stagiaires formés
- 434** Nombre d'heures de formation dispensées



« Félicitations pour cette formation dynamique, pratique et complète. L'ensemble des supports et leur diversité permettront une bonne intégration des apprentissages » (session PSSM – juin 2025).



« Formation très intéressante qui mérite d'être déployée au plus grand nombre » (session PSSM – novembre 2025).



« Formation très intéressante et complète avec une formatrice compétente ! Merci. » (session PSSM Jeunes – décembre 2025).



ZOOM - LE GROUPE ÉTHIQUE, BILAN ET PERSPECTIVES

Le Groupe éthique : un espace de réflexion et de soutien face aux enjeux cliniques complexes

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape pour le Groupe Éthique de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, dont la mission est d'accompagner les professionnels face aux dilemmes rencontrés dans la prise en charge des personnes vulnérables. Avec 16 membres au 19 janvier 2026, le groupe a maintenu une dynamique régulière d'échanges et de travaux, soutenue par une forte implication de ses participants.



Une dynamique de travail régulière et collaborative

Au cours de l'année, quatre séances plénières et plusieurs réunions de bureau ont été organisées, affichant un taux de participation souvent supérieur à 70 %. Ces rencontres ont permis d'examiner des situations cliniques complexes, remontées par les équipes du terrain.

Thématiques étudiées

Les questionnements ont porté sur des sujets très variés : l'autonomie des patients ou des résidents ; la gestion des refus de soins somatiques dans un contexte de troubles psychiques ; la place des proches et des familles dans la prise de décision, la question des comportements agressifs et de la consommation de substances au sein des services ; l'accompagnement de patients porteurs de handicaps psychiques dans des projets de vie comme l'accès à la parentalité ou le passage du permis de conduire. Chaque cas a fait l'objet d'une analyse approfondie contribuant à enrichir la culture éthique de la Fondation et a donné lieu à un avis formalisé fournissant des repères pour les pratiques professionnelles, avis transmis aux équipes demandeuses.



Visibilité et partenariats

En parallèle, 2025 a été une année active sur le plan de la communication et de la sensibilisation. Plusieurs documents – comptes rendus, règlement intérieur, articles d'information – ont été diffusés via les supports internes de la Fondation. Le groupe a par ailleurs assisté à une rencontre avec l'Espace de Réflexion Éthique Normand (EREN), certains membres ont bénéficié de formations et participé à un colloque interrégional. Ces échanges avec l'extérieur contribuent à nourrir et favorisent l'ouverture à d'autres pratiques.

Perspectives

Pour 2026, les ambitions sont clairement définies. Le groupe souhaite stabiliser sa composition, élargir ses membres afin d'enrichir la pluridisciplinarité, et maintenir un rythme d'au moins quatre séances plénières annuelles. La diffusion des avis doit gagner en rapidité, avec un délai idéal de moins de 30 jours. Une meilleure visibilité est également visée : actions de communication renforcées, présence accrue sur le terrain, mobilisation des usagers autour de thèmes choisis et mise en place d'un questionnaire de satisfaction destiné aux professionnels.

Ainsi, au-delà du traitement des situations complexes, le Groupe Éthique affirme son rôle de ressource institutionnelle, encourageant le dialogue, la réflexion collective et la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies à la Fondation.

Brèves printanières

Le CAARUD fait sa révolution numérique !

Le CAARUD de Cherbourg tourne une page. Après des années à composer avec un logiciel devenu obsolète, l'équipe a décidé de changer d'outil métier. Une évolution rendue indispensable pour un accompagnement qualitatif des usagers et les exigences croissantes de traçabilité.

Pour remplacer le progiciel utilisé jusqu'ici, l'équipe a mené en 2024 un important travail collectif : direction, professionnels de terrain et service informatique ont co-rédigé un cahier des charges détaillant leurs besoins, du suivi des usagers à la gestion des stocks en passant par les maraudes, le milieu festif ou la prévention. Objectif : disposer d'un outil unique, moderne, intuitif et accessible à distance.



Le choix s'est porté sur Tagalis, un éditeur spécialisé dans le médico-social qui accompagne déjà de nombreux CAARUD en France et dont les applications sont conçues avec les acteurs de terrain. Le logiciel est facile d'utilisation et a la capacité de générer automatiquement les indicateurs d'activité, ce qui a fini de convaincre les équipes cherbourgeoises !

Déployé en avril 2025, le nouvel outil libère déjà du temps aux professionnels, centralise l'ensemble des missions du CAARUD et renforce la sécurité des données grâce à une pseudonymisation robuste et un hébergement certifié. Le CAARUD franchit ainsi une étape clé, au service d'un accompagnement plus fluide et plus fiable des usagers. L'établissement valide également une belle étape en vue de l'évaluation de l'établissement prévue en 2027.

Attractivité médicale : la Fondation Bon Sauveur intensifie sa dynamique

Face aux tensions de démographie médicale, la Fondation déploie en 2025 une stratégie d'attractivité renforcée pour inviter médecins, internes et professionnels de santé mentale à rejoindre ses rangs. L'enjeu : garantir une offre de soins solide et complète sur le territoire et contribuer à faire du Centre hospitalier spécialisé un établissement de référence en psychiatrie.

Pour toucher plus largement les candidats, la Fondation multiplie les canaux : annonces mises en avant sur Annonces Médicales, licence LinkedIn Recruter pour la diffusion ciblée, partenariat renforcé avec Réseau Pro Santé qui assure des campagnes d'e-mailing auprès des psychiatres et addictologues. Trois cabinets de recrutement – Hays, PHI Santé et depuis 2025 Harry Hope – accompagnent également les services des Ressources humaines dans sa recherche de candidats.

La cible des étudiants en médecine est également largement investie. En 2025, la Fondation a accueilli 13 internes différents et réalisé 20 stages d'externat, tout en soutenant un événementiel fort : soirée des nouveaux externes, rencontres universitaires, participation aux soirées d'accueil des internes du Cotentin, ou encore actions organisées en partenariat avec l'agence d'attractivité du territoire : Attitude Manche. Trois nouveaux stagiaires associés ont également été intégrés, un budget dédié à leur formation a également été alloué.

En fin d'année 2025, plusieurs actions ont été déjà programmes pour 2026 : sponsoring de nouvelles soirées d'accueil, actions territoriales, escape game pour des internes de psychiatrie. Une manière originale et conviviale de mieux faire connaître la Fondation et de consolider l'image d'un établissement attractif, ouvert et tourné vers l'avenir.

Brèves printanières

Un nouvel outil numérique pour la gestion des soins sans consentement

Depuis 2023, la Fondation Bon Sauveur de la Manche a lancé une réflexion pour la **dématérialisation** du **registre de la loi** (gestion administrative obligatoire pour les soins sans consentement et les isolements contentions). Après un benchmark mené par les équipes de la Gestion administrative des usagers (GAU) et la Direction du système d'information (DSI) auprès notamment du Centre hospitalier Sainte Anne à Paris et de l'Etablissement public de santé mentale (EPSM) de Bordeaux, la Fondation Bon Sauveur a opté en mai 2025 pour l'outil Planipsy qui permet le lien avec le logiciel soignant HM, l'usage de la signature électronique et la génération automatique du registre de la loi. Depuis le mois de juin 2025, les phases de tests, de paramétrages et d'ajustements ainsi que les formations des professionnels se succèdent. Le déploiement de l'outil est prévu à compter du deuxième semestre 2026.



Fête des voisins à Picauville

Le **12 juin**, plus de 350 participants se sont réunis pour la deuxième édition de la Fête des voisins à Picauville. Un bon moment de partage dans une ambiance musicale grâce à la présence du groupe Duo Fusion et sous un joli soleil. L'équipe éducative de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) s'est particulièrement investie dans l'organisation de cet événement.



De bons équipements pour un meilleur accompagnement

Plusieurs établissements médico-sociaux de la Fondation ont obtenu, en 2025, des financements importants pour améliorer les conditions de travail des professionnels.

 **7 500 €** Dans le cadre d'un Appel à projets (AAP) Qualité de vie au travail (QVT) national, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) situé à Carentan et à Valognes a été équipé de rails de transfert pour un montant de 7 500 euros afin de permettre de réduire les efforts physiques des soignants lors de la mobilisation des résidents, tout en améliorant la sécurité de tous. Même logique à la Maison d'accueil spécialisée (MAS) avec l'acquisition de quatre chaises de douche adaptées, pour un montant de 20 700 euros.

 **20 700 €**

 **100 000 €** Du côté du travail protégé, l'ESAT s'inscrit également dans cette dynamique. Grâce au dispositif FATESAT (Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT) 2025, l'établissement a obtenu 100 000 euros pour moderniser son outil de production agroalimentaire avec l'achat d'une conditionneuse de yaourts, d'une écrémeuse et d'un système de nettoyage en place. Un investissement stratégique pour permettre à davantage de travailleurs d'accéder aux métiers de l'atelier de transformation.



 **27 000 €** Tous les projets n'ont toutefois pas été retenus. Ainsi, les EHPAD ont vu leurs demandes d'installation de rails de transfert et d'acquisition de chariots motorisés refusées. Pour autant, l'effort en faveur de la prévention se poursuit : un AAP dédié aux risques psycho-sociaux a permis de financer, dès le premier semestre 2025, l'achat de dispositifs d'alerte en cas de chute pour un montant de 27 000 euros.

Brèves printanières

Les Rencontres du Centre hospitalier



Le **17 juin 2025** ont eu lieu à Picauville *Les Rencontres du Centre hospitalier*. Une occasion pour les professionnels de s'exprimer sur leur travail et de mieux se connaître entre eux.

Plus de 200 personnes se sont inscrites pour participer à la conférence de l'après-midi, mais plus encore se sont rendus sur les stands du forum largement ouvert. Cette démarche permettant aux différentes unités de se croiser et de présenter leurs activités a été particulièrement appréciée. La cohésion, la convivialité et l'enthousiasme ont été unanimement salués. La conférence du sociologue Sébastien Saetta sur les évolutions de la psychiatrie, plus particulièrement la relation soignant-soigné, au regard des changements sociétaux a suscité des échanges enrichissants et a permis aux professionnels de transposer les réflexions de l'intervenant dans leur réalité d'exercice.

« Comme souvent lors d'une première, le principal enjeu a été de mobiliser! Démontrer la pertinence de la journée, l'adéquation avec la réalité du terrain, l'intérêt de la présence de chacun. Car même si chacun était plutôt convaincu du bien-fondé de cette journée, se dégager du temps dans un emploi du temps déjà contraint n'est pas un exercice facile. Finalement, la participation a été importante et les retours très positifs. Un grand nombre de professionnels de la Fondation a exprimé le souhait de faire de ces Rencontres un rendez-vous régulier. », témoigne Emilie Ferraro, une des organisatrices de cette journée. Fort de ce succès et de ce souhait exprimé de manière unanime, la deuxième édition aura lieu le 16 juin 2026.

Déambulation artistique

Le **19 juin 2025**, sur le site de Saint-Lô, 70 spectateurs ont assisté à une curieuse déambulation costumée organisée dans le cadre d'un projet « Culture Santé ». Fruit d'un travail de plusieurs mois, dans lequel se sont investis patients, soignants et artistes. Ensemble, lors de matinées de partage, ils ont inventé, créé, rêvé, transformé, sublimé des textes, des rythmes, des chansons qui ont constitué la matière première de cette déambulation artistique.



Cela fait plus de 20 ans que les premiers projets culturels ont vu le jour à la Fondation dans le cadre des appels à projets « Culture Santé ». Depuis avril 2025, c'est une équipe composée de quatre personnes, chacune y consacrant une partie de son temps, qui a repris le flambeau des projets culturels sous le nom de « Mission culture et Santé mentale ».

« La diversité des profils de l'équipe - expertises dans le soin, l'accompagnement, la médiation, l'action culturelle et la gestion de projets – contribue à la pertinence des projets proposés dans les unités et services de l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux de la Fondation. Nous poursuivons d'une part les missions historiques portant sur le déploiement d'initiatives culturelles financées par l'appel à projets annuel Culture Santé de l'ARS et de la DRAC et développons par ailleurs les partenariats avec le territoire. Constituer un réseau avec les grands acteurs culturels du département est notre priorité actuellement. Nous la vivons en lien avec les services, unités et établissements de manière à penser les besoins ensemble afin de donner accès à la culture au plus grand nombre de nos patients, résidents et usagers. », explique Lénéa Pistien, responsable de la « Mission culture et Santé mentale ».

ETE
2025

ETE 2025



Barbecue au FOA



*Le conseil d'administration en visite
à l'ESAT Béthanie*



*Visite musée Thomas Henri à
Cherbourg par le SAT et le FHESAT*

Quelques-uns de nos rendez-vous incontournables en images

*Exploit cycliste avec le CATTG
Sport de Saint-Lô*



Déambulation artistique à Saint-Lô



Sortie en kayak



Le renforcement du lien ville-hôpital, un enjeu majeur pour l'amélioration de l'accès aux soins

Face aux difficultés croissantes d'accès aux soins et à la nécessité de fluidifier les parcours de prise en charge, la Fondation Bon Sauveur de la Manche s'engage dans le développement de la **téléexpertise**. En répondant à un appel à manifestation d'intérêt, elle a élaboré un projet qui vise à faciliter l'accès à des avis de médecins spécialistes pour les médecins généralistes du territoire.



Un projet coconstruit

La construction opérationnelle du projet a débuté en juillet 2025. Des échanges avec les professionnels de santé de terrain : les équipes médicales des PSLA de La Saire Médicale de Tournaville, de la Douve et Divette à Martinvast, du Pôle de santé Ouest Cotentin des Pieux, de La Hague à Beaumont, ainsi que de la maison de santé de Querqueville, ont permis d'identifier précisément les attentes des médecins généralistes. Les médecins de ville ont ainsi exprimé le besoin d'avoir un accès fiable et rapide en psychiatrie et en addictologie, notamment dans le cadre de situations complexes. Le dispositif travaillé prévoit ainsi la mise en place de deux lignes dédiées de téléexpertise via la plateforme sécurisée Omnidoc : l'une pour les avis psychiatriques, avec un déploiement ciblé dans le Nord-Cotentin, et l'autre pour les avis en addictologie. Au-delà de l'aspect technique, une réflexion approfondie a été menée sur les conditions de recours à la téléexpertise. Les équipes ont travaillé à définir clairement les situations cliniques pour lesquelles un avis à distance est pertinent et celles qui nécessitent impérativement une consultation présente.

Un levier d'amélioration de l'offre de soins territoriale

Achevé à la fin de l'année 2025, le projet est désormais dans sa phase de test opérationnel afin de procéder aux derniers ajustements avant un déploiement au long de l'année 2026. Avec ce projet de téléexpertise, la Fondation Bon Sauveur de la Manche réaffirme son engagement en faveur de l'innovation et de la coopération territoriale. En soutenant les médecins de proximité et en facilitant l'accès aux avis spécialisés en psychiatrie et en addictologie, elle contribue à construire une offre de soins plus fluide, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des patients du territoire.

Le Docteur Bruno Regnault, médecin généraliste depuis 35 ans dans le secteur de Granville, a rejoint la Fondation Bon Sauveur pour accompagner plus particulièrement le Centre médico-psychologique addictologie Epidaure à Coutances. Conscient de la nécessité d'améliorer la coopération entre les médecins de ville et l'hôpital pour mieux prendre en charge les usagers et permettre aux CMP d'accueillir de nouveaux patients, il a participé à plusieurs « Groupes Qualité* » en apportant son expertise sur le sujet des addictions et de la dépression.



Kesako ?

*Un groupe qualité est un groupe d'échange de pratique de 8 à 12 médecins généralistes d'une même zone géographique. Chaque groupe, sous la responsabilité d'un médecin animateur, se réunit six à dix fois par an pour échanger à partir de thèmes définis sur leur démarche clinique et thérapeutique. Ces rassemblements permettent de rompre l'isolement professionnel et de mieux organiser l'offre de soins territoriale.

Addictions : quand la prévention s'invite au cœur des lycées normands



Bientôt la rentrée scolaire, marquée en cette année 2025 par une nouveauté de taille en matière de prévention des conduites addictives. Alors que les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ont fêté leurs 20 ans en 2024 (cf p. 43 du RA 2024), à Saint-Lô et à Coutances, ce dispositif a été directement implanté au sein des établissements scolaires.

Une initiative au plus proche des jeunes

Tabac, cannabis, alcool, écrans... Les usages à risques chez les adolescents restent une réalité préoccupante. Pour y répondre autrement, la Fondation Bon Sauveur de la Manche, avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Éducation nationale, a fait le choix d'« aller vers » les jeunes. Ainsi, à la rentrée 2025, une équipe d'addictologie s'est installée au lycée Curie-Corot à Saint-Lô et au lycée Thomas-Pesquet à Coutances pour y déployer des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).



Le dispositif repose sur trois piliers : des interventions de prévention en groupe classe, des consultations individuelles proposées à l'infirmerie scolaire et des actions ponctuelles

(stands, ciné-débats). Objectif : faciliter l'accès à une écoute confidentielle, anonyme, sans autorisation parentale et intervenir le plus tôt possible.

De nouveaux moyens déployés

En six mois, près de 500 élèves ont été sensibilisés à travers 29 actions collectives, couvrant 86 % des classes ciblées. À Thomas-Pesquet, toutes les classes prévues ont été rencontrées. Ces temps collectifs ont souvent joué un rôle de déclencheur. Ainsi, 16 jeunes ont ensuite sollicité une consultation individuelle, certains à plusieurs reprises, pour des questions liées au tabac, au cannabis, à l'alcool, mais aussi à l'usage des écrans, de psychotropes ou à un mal-être global non associé à une addiction.



Le bilan met en lumière plusieurs points forts. D'abord, une implantation réussie dans les établissements et une visibilité progressive du dispositif. Ensuite, le rôle central des infirmiers scolaires, relais de confiance pour orienter les élèves. À Curie-Corot, des projets participatifs, comme la création d'affiches par les élèves eux-mêmes, ont renforcé la dynamique de prévention.

Le projet, lancé à moyens constants, montre aussi le dynamisme d'une équipe qui a osé faire autrement sans financement supplémentaire. Et le pari est gagnant car, cette implantation ayant fait ses preuves, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie a annoncé en mars 2026 une subvention pérenne pour 1 Equivalent Temps Plein (ETP) afin de déployer le dispositif. Forte de cette bonne nouvelle et du premier bilan réalisé, l'équipe a déjà envisagé des ajustements : stabiliser les temps de présence, renforcer l'équipe avec un éducateur spécialisé, proposer des formats plus interactifs et lancer une enquête anonyme auprès des jeunes.

Septembre 2025

Jeux de la psychiatrie 2025 :

sport, nature et partage au cœur du soin



Le 18 septembre 2025, deux sites de la Fondation — La Glacerie et Saint-Lô — ont participé à une initiative nationale : Les Jeux de la psychiatrie. Une journée très attendue, qui met en lumière le rôle du sport et du mouvement dans la prise en soin. Entre effervescence sportive et escapade au grand air, cette édition 2025 a offert deux ambiances complémentaires, mais un même fil rouge : créer du lien, prendre confiance et montrer que bouger fait du bien.

À La Glacerie, l'après-midi avait des airs de mini-olympiades. Près de 60 participants, dont 50 patients, ont découvert le curling, la boccia, le tir laser, le rugby fauteuil ou encore le rugby tag. Une diversité d'ateliers rendue possible grâce aux enseignantes en APA, aux soignants et aux bénévoles des Homards du Cotentin. La participation d'un joueur professionnel de para-hockey a donné un relief particulier et une vraie dynamique à l'événement. Le soutien matériel de Decathlon Cherbourg a également permis de pérenniser certaines pratiques sportives adaptées. « Ces activités renforcent l'estime de soi et mettent tous les participants au même niveau. C'est un vrai levier thérapeutique », rappelle une enseignante en Activité Physique Adaptée (APA).

À Saint-Lô, 11 participants ont pris part à une marche en bord de mer suivie d'un pique-nique. Pour certains, c'était un retour rare, voire inédit, sur le littoral. « Les patients ont été ravis d'aller au bord de la mer. Le fait d'être hors du cadre habituel du soin facilite les discussions. Les patients ont pu parler de leur parcours et de leurs difficultés autrement que dans les groupes de paroles », explique Nicolas Bonabé de Rouge, cadre de santé.

Bien que les formats de la journée soient différents, la même philosophie est partagée par les deux sites. L'ouverture récente de deux



postes d'enseignants en Activités Physiques Adaptées au sein de la Fondation (voir ci-dessous) témoigne de l'importance croissante de cette approche au sein de la Fondation. Les Jeux de la psychiatrie offrent un terrain idéal pour en montrer les effets en permettant aux patients de devenir pleinement acteurs de leur prise en soin. Vivement l'édition 2026 !

Un duo dynamique pour développer l'APA



Arrivées en juin 2025, Ophélie Mouchel dit Cadet et Pauline Marguerie ont rejoint la Fondation en tant qu'enseignantes en APA. Elles accompagnent huit unités sanitaires du Pôle de psychiatrie adulte du Cotentin.

L'APA est reconnue aujourd'hui comme un véritable traitement non médicamenteux. « Nous intervenons uniquement sur prescription médicale et travaillons en lien étroit avec les équipes soignantes », expliquent-elles. Chaque accompagnement commence par un entretien individuel et un bilan fonctionnel afin de construire une activité sur mesure en adéquation avec les besoins et les aspirations du patient. L'objectif : rendre l'exercice physique accessible à tous, quel que soit l'âge, la condition ou le parcours, et accompagner progressivement chacun vers une pratique autonome.

À leur arrivée, les deux professionnelles ont passé une semaine d'immersion dans chaque unité pour comprendre le quotidien, les attentes, les contraintes. Une démarche qui a permis de bâtir un projet cohérent avec le terrain. Quelques mois plus tard, le bilan est positif : elles ont vu naître une réelle dynamique autour de l'APA et la réussite de cette première édition des Jeux de la Psychiatrie en est le témoignage !



ZOOM - L'AUTODÉTERMINATION, DÉFINITION ET IMPLICATIONS

L'Autodétermination : quand la personne accompagnée devient actrice de son parcours de soin

Au cœur de la philosophie de la réhabilitation psycho-sociale, l'autodétermination affirme une idée simple et essentielle : chaque personne est la mieux placée pour décider de sa vie, de ses projets et des soutiens dont elle a besoin. Dans cette logique, l'autodétermination suppose une évolution des pratiques professionnelles. À la Fondation Bon Sauveur de la Manche, la formation des professionnels à cette philosophie a été une des priorités 2025 pour plusieurs établissements.

Ainsi, l'ensemble des salariés des deux ESAT de Valognes et de Béthanie, du chauffeur-livreur au directeur, ont bénéficié de deux jours de formation commune sur l'auto-détermination. Cette formation stratégique dans la posture professionnelle et dans la place que l'on donne à la parole de l'utilisateur a également été l'occasion d'améliorer l'interconnaissance des professionnels des deux structures et de croiser les regards sur les pratiques d'accompagnement. Le Foyer Hellébore s'appuie sur le PATH, une méthode venue du Canada qui permet d'élaborer de manière concrète et illustrée les projets d'accueil individualisés dans une dynamique de co-construction.



En redonnant aux personnes le pouvoir d'agir sur leur parcours, le principe d'autodétermination ne nie pas les besoins de soin ou de soutien, mais il les inscrit dans une relation plus équilibrée, respectueuse et porteuse de sens. Un changement de culture qui, au-delà des outils, transforme durablement la manière de « prendre soin ».

La Réhabilitation psycho-sociale, De quoi parle-t-on ?



Kesako ?

La Réhabilitation Psycho-Sociale est une approche de plus en plus utilisée pour placer la personne au cœur de son parcours de soins. Elle vise à favoriser l'autonomie, la participation sociale et l'épanouissement des personnes vivant avec des troubles psychiques, en les accompagnant dans leurs projets de vie : logement, emploi, études, relations sociales, etc. Cette démarche repose sur un accompagnement personnalisé, assuré par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins psychiatres, infirmiers, assistants sociaux, aides-soignants, accompagnants sociaux et autres professionnels engagés.

”



« Nous avons développé une manière de travailler le projet individualisé de chaque personne accompagnée en la mettant au cœur de la réflexion. Nous amenons chacune d'elles à partager ses rêves. Dans un premier temps, la personne est surprise, voire perplexe car elle n'a pas été habituée à cette manière de faire, à être actrice de son choix, à laisser parler son imagination. Mais cela fonctionne ! En prenant en compte les aspirations profondes, la motivation est présente et les projets tiennent dans le temps. Les équipes sont là pour expliciter l'objectif final et impulser les actions quotidiennes pour y arriver. », témoigne Julie Messenger, éducatrice coordinatrice au SAVS La Chaloupe, au SAD et au Foyer Hellébore. « La personne choisit elle-même les personnes qui l'accompagnent dans l'élaboration de son projet, définit ce qu'elle souhaite faire et comment y parvenir. Les professionnels soutiennent, sécurisent, conseillent, mais la décision finale revient à la personne. Cette posture implique un véritable « pas de côté » de la part des équipes et une formation des professionnels. »

Brèves estivales

**Au cœur de la réhabilitation :
écrire, témoigner, accompagner**



De *l'Autre Côté*, quel est ce journal au nom énigmatique que plusieurs professionnels et amis de la Fondation ont lu avec curiosité et intérêt ? Le résultat d'une belle initiative de l'Hôpital de Jour Le Buot qui réunit patients et soignants dans le tiers-lieu Le Lieu-Dix à Saint-Lô pour un atelier d'écriture.

L'objectif ? Il est explicité dans le sous-titre du journal : « *Offrir un regard alternatif sur le monde et faire découvrir les ressentis des personnes souffrant de troubles psychiques.* » Et c'est un pari réussi pour ce premier numéro paru en septembre 2025 dont le thème était la bipolarité. Témoignages de patient, de famille, éclairage du médecin-psychiatre, idée lecture... Tout y est pour mieux comprendre ce trouble psychique qui s'est retrouvé au même moment au cœur de l'actualité, notamment à la suite de la prise de paroles de quelques personnalités comme Nicolas Demorand ou Philippa Motte, invitée de la cinquième conférence EPOK (voir p. 64), qui ont ainsi contribué à la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.



Parmi les initiateurs de cet atelier, on compte Grégoire Mathieu, médiateur de santé pair à la Fondation depuis janvier 2025 (voir interview p. 62). Il accompagne des patients en leur donnant une place à part entière dans leur parcours de soin et en les invitant à s'ouvrir à la cité. « *L'atelier est un espace d'échange où chacun peut exprimer sa créativité, reprendre confiance en lui, affronter la « jungle urbaine », et mettre des mots sur ses ressentis. C'est aussi un endroit stimulant, où l'on apprend les uns des autres, dans une ambiance à la fois bienveillante et chaleureuse.* » Cet extrait du premier édito de *De l'Autre Côté* montre bien en quoi ce projet de journal s'inscrit pleinement dans cette dynamique de Réhabilitation Psycho-sociale (RPS), philosophie d'accompagnement qui a fait ses preuves et qui prend une place croissante à la Fondation aujourd'hui.

Forum RPS : deuxième édition, deuxième succès !

Le **18 septembre 2025**, l'équipe de Réhabilitation Psycho-Sociale (RPS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche a organisé une **journée dédiée à la RPS au Haras de Saint-Lô**. L'objectif de ce deuxième forum RPS était de faire connaître la filière RPS et de favoriser la rencontre entre les professionnels, les partenaires, les usagers, les familles et toutes les personnes intéressées par ce parcours. A travers des échanges, des stands d'informations, des témoignages et des ateliers interactifs, les participants ont découvert les fondements de cette approche humaine et porteuse d'espoir.



Brèves estivales

Un soutien psychologique pour les professionnels de la Fondation



Les professionnels de la Fondation exercent des métiers avec une charge mentale pouvant s'avérer importante. La possibilité de faire appel en cas de besoin à une aide psychologique est donc essentielle. Le numéro SPS permet à tous les professionnels de contacter un psychologue 7j/7, 24h/24 depuis le mois de juillet 2025. L'appel à projet remporté en septembre 2025 a permis de compléter cette offre en mettant à disposition des professionnels un psychologue extérieur à la Fondation présent physiquement un jour par mois sur chaque site principal depuis mi-octobre. Cette aide supplémentaire complète l'offre existante en répondant davantage à la diversité des besoins de chacun.

Par ailleurs, le FAM de Valognes fait partie des établissements suivis par l'ARS en raison d'une sinistralité élevée au travail.

L'accent sur la qualité de vie au travail

Cette dernière initiative s'inscrit dans une démarche nationale pour laquelle la Normandie a été désignée région pilote. Ainsi, 21 établissements normands participent simultanément à un audit confié au cabinet Capgemini sur la qualité de vie et les conditions de travail dans le secteur médico-social.

La restitution, prévue au Printemps 2026, sera suivie d'une co-construction avec les professionnels de l'établissement d'un plan d'action opérationnel assorti d'une enveloppe budgétaire. Les analyses résultant des groupes de travail et les axes d'amélioration demandés à l'issue de l'inspection contribueront également à nourrir l'élaboration de ce plan d'actions.

Cette démarche vise surtout à améliorer les conditions d'exercice et à redonner du sens aux métiers du médico-social, secteur particulièrement sous tension à l'échelle nationale et qui fait face à des difficultés de recrutement et de fidélisation.

Toutes ces initiatives reflètent une conviction largement partagée à la Fondation : prendre soin des professionnels, c'est aussi mieux prendre soin des personnes accompagnées !

En chiffres

34 058 €	Budget global	
17 029 €	Versés dans le cadre de l'AAP	
17 029 €	Versés par la Fondation	

FAM de Valognes - Des réflexions indépendantes, une dynamique commune.

Une mobilisation collective

Le FAM de Valognes est confronté depuis plusieurs mois à des situations de violence répétées. Face à cette réalité qui impacte la sécurité des professionnels et qui peut nuire à la qualité de l'accompagnement des résidents, les équipes se mobilisent. Ainsi, en 2025, des groupes de travail se sont réunis et ont permis de comprendre les mécanismes engendrant ces situations de violence, d'identifier des leviers d'action et de mettre en œuvre des plans d'action pour agir sur les causes organisationnelles et humaines des tensions.

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte particulier. En septembre 2025, une inspection menée conjointement par l'ARS et le département a mis en lumière plusieurs axes d'amélioration dans la prise en charge des résidents. Des mesures correctives sont mises en place depuis.

Un engagement supplémentaire pour le territoire



Après avoir rejoint la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Cotentin et du Coutançais, la Fondation participe depuis le 16 septembre 2025 à la CPTS Côte à Côte qui regroupe 53 communes et couvre un territoire de près de 45 000 habitants. Portées par l'Agence régionale de santé (ARS), les missions des CPTS visent à améliorer l'accès aux soins et renforcer la prévention. Ces communautés s'appuient sur l'expérience de terrain de professionnels de santé aux profils complémentaires ce qui permet de faire émerger des solutions concrètes et de proximité.



AUTOMNE
2025

AUTOMNE 2025



*Semaines d'information sur
la santé mentale*



*Accueil des étudiants
infirmiers et aide-soignants*



DuoDay

Quelques-uns de nos rendez-vous incontournables en images

Conférence [EPOK]



Monsieur Michel Barnier à la Fondation



Marché de Noël du FOA



Octobre 2025

Foisonnement d'initiatives pour les Semaines d'information sur la Santé mentale !

Comme chaque année, les Semaines d'information pour la Santé mentale, événement national, a suscité beaucoup d'enthousiasme dans les différents établissements, unités et services de la Fondation. Du **6 au 19 octobre 2025**, nombreuses ont été les initiatives en lien avec cette **36ème édition des SISM** : pique-nique, portes ouvertes, soirée-concert, spectacle, présentation de l'offre de soins, ciné-débat.

« Dans la peau d'un schizo »



Parmi elles, un spectacle en 4 tableaux monté par le Foyer Hellébore et les danseurs de l'école de danse Move & Dance de Delphine Meurie qui présente de façon décalée le parcours de vie d'une personne souffrant de schizophrénie. *« Lorsque l'on assiste à ce spectacle à la croisée de la danse, du mime et du théâtre, une émotion très forte se dégage. Les danseurs ne racontent pas une histoire, ils la vivent avec tout leur corps. Ils dépassent leurs angoisses pour partager avec le public leur fragilité, leur vulnérabilité, mais surtout leur force, leur richesse et leurs aspirations. Un spectacle dans lequel les acteurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour inviter chacun à dépasser ses angoisses et à construire une société plus inclusive. »*, témoigne une spectatrice.

Pour cette représentation qui a eu lieu vendredi 17 octobre à 20h, la salle Imagin'art de Querqueville qui peut accueillir jusqu'à 250 personnes affichait complet. En première partie de soirée, le groupe de musique « Les Infondés » du Centre Pierre Male a donné un concert d'une grande qualité assuré à la fois par des patients

et des soignants. Le public, conquis par le choix d'un répertoire de variété française, s'est montré enthousiaste et impliqué !

A l'heure où nous mettons ce Rapport annuel à l'impression, nous apprenons que le spectacle « Dans la peau d'un schizo » a retenu l'attention du Centre national Ressource de Réhabilitation PsychoSociale (RPS) et que la troupe se rendra au Congrès Réh@b' à Lyon les 11 et 12 juin prochains !



Rencontre avec Caroline Geoffroy, psychologue clinicienne au Foyer Hellébore et réalisatrice du film « La schizophrénie en corps »

Pourquoi avoir réalisé ce film qui met en lumière les dessous de la réalisation du spectacle « Dans la peau d'un schizo » ?

« Dès la naissance du projet « Dans la peau d'un schizo », j'ai souhaité valoriser le travail audacieux et inédit qui allait être entrepris. Le résultat final, à savoir la représentation d'un spectacle de danse par 6 résidents, le personnel accompagnant et les danseurs de l'école Move & Dance de Delphine Meurie, après seulement 4 mois de répétition, promettait une expérience hors du commun. Réaliser ce film allait permettre de partager cette aventure au plus grand nombre et de laisser aux résidents un souvenir de leur accomplissement, à la manière d'un album photo qu'ils pourraient visionner pour revivre les émotions vécues. Mon objectif était aussi de montrer tout ce qui a pu se jouer, se ressentir et rendre fertile le terreau des répétitions : la rencontre de l'autre, notre rapport à la volonté et à l'engagement, ainsi que notre ouverture face à l'inattendu. Je dis « nous », car même si mon rôle était de capter des moments et fixer des émotions, j'ai également pu vivre profondément cette aventure humaine. »

Flashez le QR code ci-contre pour visionner le film « La schizophrénie en corps »



Novembre 2025

De l'intention à la concrétisation :

L'envol de L'Albatros !

À l'automne 2024, les premières bases d'un Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) avaient été posées pour répondre à un besoin croissant de fluidité, de lisibilité et de cohérence entre les dispositifs du territoire. Ce projet avait d'ailleurs fait l'objet d'une présentation dans le RA 2024 (p. 51).

La genèse du projet

Le regroupement des structures FOA, FH ESAT et SAT de Valognes – jusque-là indépendantes mais complémentaires – apparaissait déjà comme une piste solide pour améliorer les parcours d'accompagnement. L'annonce de cette orientation, portée par la Direction et les équipes de terrain, s'accompagnait d'un message clair : la transformation devait s'inscrire dans une logique de continuité, de coopération et d'amélioration des pratiques au bénéfice des personnes accompagnées.

L'avancée

Au fil de l'année 2025, cette intention a progressivement pris forme. Les travaux engagés ont permis de poser les fondations d'une gouvernance unifiée et d'organiser la mutualisation progressive des fonctions. Les équipes se sont mobilisées pour participer à des groupes de travail, des réunions régulières et des espaces d'échanges permettant de construire le projet pas à pas. Cette implication a été essentielle pour dépasser les habitudes ancrées et installer une culture commune, fondée sur la coopération et le partage d'expertise.

Dans un contexte où la demande reste soutenue et les situations rencontrées complexes, l'évolution vers un EANM s'est révélée indispensable. Les tensions structurelles des établissements non médicalisés ont confirmé que seule une vision intégrée permettrait de sécuriser durablement les accompagnements.



L'envol

C'est ainsi qu'en novembre 2025, le nom L'Albatros choisi par les équipes pour leur nouvelle structure a été validé par le Conseil d'administration de la Fondation. Cette nouvelle entité est un bel outil pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées et pour dialoguer avec le Conseil départemental, partenaire essentiel dans la mise en œuvre d'un financement unifié et fongible – enjeu majeur pour 2026 et condition indispensable à la soutenabilité du dispositif.

Au-delà de la dimension organisationnelle, l'EANM L'Albatros porte une ambition humaine forte. Les équipes ont su dépasser les habitudes et les fonctionnements historiques pour construire une identité commune, animée par le même objectif : accompagner les personnes avec la même exigence de qualité dans un cadre partagé et plus solide.

Vers un rapprochement du SAD et du SAVS ?

Dans la même dynamique, le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et le Service d'alternative à domicile (SAD) ont opéré un rapprochement en 2025. En effet, les deux équipes interviennent sur le même périmètre et avec un objectif identique : accompagner des adultes en situation de handicap pour la réalisation de certaines tâches ou démarches. La différence réside surtout dans la fréquence d'intervention puisque le SAD opère de manière quotidienne alors que le SAVS propose ses services à un rythme hebdomadaire. Désormais, les deux équipes occupent les mêmes locaux sur le site de Picauville et travaillent un dispositif commun avec des modalités d'intervention différenciées selon les besoins du public aidé.

Décembre 2025

Point d'avancement sur le Projet hospitalier saint-lois

Un projet d'ampleur

« Un chantier comme celui-ci, il en existe tous les 60 ans ! ». Ce propos de Fabienne Petrie, Présidente du CA de la Fondation, traduit bien l'ampleur de ce projet qui, pour rappel, va permettre de regrouper, sur un même ensemble, les trois unités d'hospitalisation de soins aigus de Saint-Lô (Unité d'accueil d'évaluation et d'orientation, Pussin pour les soins sans consentement et Parenthèse pour les mineurs), ainsi que l'antenne du tribunal judiciaire de Coutances pour les soins sans consentement. L'enjeu est triple : mieux répondre aux besoins du territoire, améliorer les conditions d'accueil des patients et faciliter le travail des professionnels.

Des avancées déjà opérationnelles

La Direction des Ressources internes de la Fondation est depuis plus d'un an très mobilisée sur le suivi du chantier : coordination des acteurs, gestion des contraintes techniques, ajustements, respect du calendrier.

Si la livraison complète du chantier est attendue début 2027, la première phase a été livrée. En effet, le déménagement, à la fin de l'automne 2025, de l'unité Savoie, désormais rebaptisée Les Embruns, dans des locaux réhabilités lumineux et fonctionnels a marqué une étape importante. Cette unité est



désormais reliée à l'unité Auvergne par un Hub, espace stratégique à la fois logistique – déjà en service – et futur lieu d'activités et d'accueil des usagers. Ce transfert clôt la première phase du projet.

Des moyens humains complémentaires pour l'extension de La Parenthèse

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par l'attribution d'un financement issu de l'appel à projet Mesures Nouvelles en pédopsychiatrie (MNPEA). Ce financement complémentaire va permettre de mettre en œuvre l'extension du service Parenthèse prévue dans le projet saint-lois. Le renforcement de cette unité de recours départemental est un atout important dans le parcours de soins des mineurs pour l'ensemble de notre territoire. Cela contribuera, aux côtés de nos partenaires, à consolider les prises en charge de nos jeunes patients.



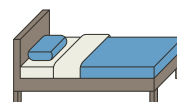
13,8 M€



Budget global (construction, réhabilitation, extension)

Capacités d'accueil

(après livraison du projet)



Soins aigus – Adultes

- Unité fermée Jean-Baptiste Pussin : 16 lits
- UAEO : 6 lits
- Unité Auvergne : 20 lits
- Unité Les Embruns : 20 lits

Soins aigus – Adolescents (11-18 ans) - Unité Parenthèse :

- 8 lits d'hospitalisation complète (contre 3 auparavant)
- 2 places en hôpital de jour

En chiffres



La pair-aidance : une autre manière de penser la santé mentale



Reconnaître un savoir issu de l'expérience

Et si la parole des personnes concernées par un trouble psychique ou un handicap était pleinement reconnue ? Longtemps mise de côté, leur expérience est aujourd'hui considérée comme un véritable apport pour le soin et l'accompagnement.

Médiateur santé pair, pair-aidant professionnel, patient expert, patient ressource, partient partenaire et pair-aidant bénévole, tous contribuent à faire entendre le point de vue de l'expérience vécue. La création, en 2012, du diplôme universitaire de médiateur santé pair participe également de cette évolution et du rôle grandissant de ce que l'on nomme de manière générique la pair-aidance.

Un complément essentiel du soin

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes ayant vécu des situations similaires. En partageant son parcours, le pair-aidant soutient, rassure et montre qu'il est possible d'aller vers un mieux-être. Cette relation, fondée sur la confiance, complète le suivi médical sans s'y substituer. Grâce à leur vécu, les pairs-aidants facilitent le dialogue, aident les personnes à exprimer leurs besoins et renforcent leur confiance en elles. Ils participent aussi à faire évoluer les pratiques en santé mentale, en favorisant la co-construction des projets de soins et une approche plus humaine et inclusive.

Au-delà d'un outil, la pair-aidance représente une autre manière de penser la santé mentale, plus proche des réalités de terrain et des personnes concernées.



3 questions à Grégoire Mathieu, médiateur santé-pair à la Fondation depuis janvier 2025

Comment appréhendez-vous votre mission ?

« Médiateur de santé pair, je mets mon vécu de patient stabilisé au service des personnes que j'accompagne. Mon rôle est d'apporter une ressource supplémentaire dans le parcours de soin : offrir un espace d'espoir, montrer que la maladie psychique n'empêche ni les projets ni l'autonomie. J'accorde une attention particulière au lien avec l'extérieur, à la prévention des risques de rupture et à l'idée que les patients ne se sentent pas enfermés dans la maladie ou leur histoire de vie. »

Quelles sont vos actions auprès des patients ?

« J'accompagne surtout des personnes stabilisées après une hospitalisation, notamment via l'éducation thérapeutique. L'objectif est qu'elles acquièrent de plus en plus de repères et deviennent actrices de leur parcours. J'anime des groupes de parole en binôme avec des soignants, un atelier d'écriture (voir ci-contre) ; je réalise aussi des entretiens individuels ponctuels.

Comment s'est passée votre arrivée ?

« Mon intégration a été très fluide. La Fondation porte une vision humaniste favorable à la pair-aidance. Les équipes, notamment le médecin et la cadre du service ont veillé à ce que ma montée en charge soit progressive. Les échanges sont réguliers et nous travaillons ensemble de manière à co-construire les propositions pour les patients. Je me sens considéré comme un collègue à part entière par l'équipe et en même temps, je sens une bienveillance et une attention particulières à mon égard. J'espère un développement plus large de la pair-aidance dans les prises en charge de demain en mobilisant d'anciens usagers, des patients ressources, etc. »

Brèves automnales

Un Service d'Accès aux Soins Psychiatriques (SAS Psy) porté par la Fondation

Le département de la Manche dispose d'un Service d'Accès aux Soins (SAS) depuis l'été 2022. En complémentarité avec ce SAS MCO, La Fondation Bon Sauveur de la Manche porte le projet, dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM), d'un SAS Psy c'est-à-dire d'un Service d'Accès aux Soins dédié aux urgences psychiatriques. Aujourd'hui, les appels liés à la santé mentale arrivent au SAMU de Saint-Lô ; demain, ils pourront être pris en charge par un professionnel spécifiquement formé capable d'évaluer la situation pour rediriger la personne plus rapidement vers un soin adapté.

Un enjeu majeur de santé publique dans la Manche

La Manche est le deuxième territoire français le plus affecté par le suicide, près de 5% des habitants du département sont touchés par des troubles psychiques et le suivi post-hospitalisation est insuffisant puisque seuls 6,5% des patients revoient un psychiatre dans les 15 jours suivant leur sortie, contre plus de 30% au niveau national. La création d'un SAS Psy répond donc à un vrai besoin du territoire et la Fondation s'inscrit pleinement dans sa mission de service public en portant ce projet en partenariat avec tous les hôpitaux de la Manche disposant d'un service d'urgences (CHPC, Le Mémorial, Avranches-Granville, Coutances, L'Estran, le Mémorial).

Un Appel à projet déposé en août 2025 auprès de l'ARS a été remporté le 4 novembre. Cet AAP couvre le financement des moyens humains de manière pérenne, l'équipement et la formation par un versement unique.

Déploiement

Pour mener à bien ce projet et permettre la phase de test à l'été 2026, reste à recruter et former une équipe dédiée, finaliser la coordination avec les dispositifs nationaux de



prévention du suicide (3114 et Vigilans), installer les équipements techniques dans les locaux de l'hôpital Mémorial de Saint-Lô et préparer le lancement expérimental qui permettra les derniers ajustements avant le démarrage opérationnel et la communication au public de ce nouvel outil de la prise en soin.

Plus de 200 professionnels réunis pour travailler sur la problématique de la déscolarisation



Dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM), une belle collaboration a vu le jour entre la Maison des adolescents (la MADO), le Centre hospitalier de L'Estran et la Fondation Bon Sauveur de la Manche (qui a également mis son organisme de formation, le CERFOS, à contribution) pour organiser une **journée de formation et de sensibilisation le 20 novembre 2025** au Pôle aggro 21 de Saint-Lô sur le thème « **Déscolarisation des 11-15 ans, comment agir ensemble ?** ».

Cette rencontre a réuni plus de 200 professionnels de l'adolescence venus de l'ensemble du territoire dont des professionnels libéraux. En croisant les regards sur cette problématique qui prend une place croissante, les participants ont saisi la complexité de ce phénomène multifactoriel et échangé autour des stratégies de repérage précoce, d'accompagnement et de prévention à déployer pour limiter les risques de décrochage.

Brèves automnales

EPOK 5, le temps est toujours à la réflexion !



Deux-cents personnes étaient réunies mardi 25 novembre 2025 au Théâtre de Carentan pour assister à la conférence-témoignage de Philippa Motte, une vie entre ombre et lumière, dans le cadre de la 5^{ème} rencontre EPOK. Philippa Motte a livré un propos puissant, riche d'une expérience personnelle assumée et d'une expertise professionnelle reconnue dont elle témoigne en partie dans son livre *Et c'est moi qu'on enferme* paru en mai 2025. Philippa Motte est également formatrice, paire aidante et coach en entreprise et dans les services de soin en santé mentale. Elle œuvre à faire évoluer les représentations et les pratiques d'accompagnement des personnes qui souffrent de troubles psychiques. Cette cinquième conférence EPOK a rassemblé beaucoup de salariés de la Fondation, mais également des patients, des acteurs des secteurs sanitaire, social, médico-social de tout le département, des personnes d'horizons variés.

Vous souhaitez visionner le témoignage de Philippa Motte ?
Flashez le CR code ci-contre



« EPOK, Le temps est à la réflexion »

EPOK, ce sont des conférences organisées par la Fondation Bon Sauveur de la Manche depuis juin 2022 à raison de deux par an environ. L'objectif est d'inviter à la réflexion et à l'échange nos professionnels, mais également tous les acteurs du département dans une démarche collective et collaborative sur des thématiques liées à la transformation de notre société et à la préparation du « monde de demain ».

Kesako ?

Attaque cyber, un risque croissant



Le risque d'une attaque cyber s'accroît d'année en année. C'est pourquoi, **jeudi 27 novembre 2025**, la Fondation a organisé, aux côtés d'Orange Cyberdéfense, un **exercice de gestion de crise dans le cadre d'une attaque cyber**. Cette simulation a permis de tester notre organisation interne, nos procédures dégradées, tout en identifiant nos points forts et les axes d'amélioration. Ce type d'exercice nous aide à mieux anticiper et gérer des situations réelles en maîtrisant le risque numérique.

Parallèlement, la Direction du Système d'information continue de déployer des outils et des formations pour mieux protéger l'ensemble du réseau informatique.



Aujourd'hui, la Fondation, comme ses partenaires, subissent des attaques régulières. Sur l'ensemble de ces tentatives de fraude, 50% repose sur de l'ingénierie sociale. Or, face à ces pratiques de manipulation psychologique à des fins d'escroquerie en nette augmentation ces dernières années, seule la vigilance accrue de chaque salarié permet d'éviter la fuite de données. Afin de sensibiliser tous les professionnels, une **formation aux bons réflexes et un questionnaire-quizz** ont été déployés en 2025 auxquels 514 professionnels ont participé. Un parcours complémentaire de sensibilisation a déjà été envoyé à tous les salariés début 2026.

Brèves automnales

MAS « La Meije » : 2025, une année charnière

Accueillir, accompagner, permettre de vivre dignement avec un handicap lourd : telle est la mission de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) La Meije. Depuis 2023, cet établissement était très investi sur le projet d'extension, projet qui avait d'ailleurs fait l'objet d'une page de présentation dans le Rapport annuel 2024 (cf p. 45). Mais en 2025, l'établissement est contraint de mettre en pause ce projet très attendu et pensé pour répondre au mieux à la complexification des profils accueillis.



En effet, Les résidents présentent aujourd'hui des situations de handicap de plus en plus hétérogènes, associant déficiences sévères et troubles du comportement. Le projet MAS TSA devait apporter une réponse spécialisée à ces besoins. Un budget équilibré et un Plan Pluriannuel d'Investissement avaient été validés dès novembre 2023. Mais les projections financières de 2025 ont finalement relevé une trajectoire financière négative importante entraînant la suspension du projet.

Parallèlement, la MAS traverse une période de transition managériale avec un changement de direction et de cadre de proximité. Un virage important à négocier dans un contexte de tension sur l'attractivité et la fidélisation pour l'ensemble du secteur médico-social.

L'année 2025 a été particulièrement agitée pour l'établissement. Le renouvellement de la ligne hiérarchique est une opportunité dans ce contexte : il permet d'apporter un regard neuf et des idées nouvelles pour repenser les organisations, explorer de nouveaux modes d'accompagnement et inventer des réponses plus souples, plus créatives, mais toujours au plus près des besoins des personnes accueillies.

Un renouvellement complet de l'équipe à l'IFAS de Picauville

Entre le 1^{er} juillet et le 2 octobre 2025, l'équipe de l'Institut de formation des aides-soignants (IFAS) de Picauville a été complètement renouvelée. L'arrivée notamment de deux professionnelles précédemment rattachées à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Cherbourg contribue à nourrir de nouvelles approches pédagogiques en cours.

Partenariat

En décembre, La Fondation et l'association Amarrage ont renforcé leur partenariat afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités de rénovation de bateaux traditionnels, de chants marins et de sorties en mer.



Voyage d'étude

Du 8 au 13 décembre 2025, 4 médecins et 1 directeur de pôle ont participé à une mission d'étude organisée par la FEHAP à Montréal sur le thème : « Santé mentale : enjeux et perspectives québécoises ». L'objectif est de travailler les possibilités de transposer certaines initiatives novatrices et porteuses dans nos établissements.



5 000

Dividendes



C'est le montant des dividendes rapportés par la SCI au 31 décembre 2025. Comme cela avait été annoncé lors de la création de la SCI dans le cadre de la politique de diversification des sources de financement, ces 5 000 euros sont mis à la disposition des projets des établissements, des services et des unités.



Vers 2026 - Perspectives

La transformation du Centre hospitalier

Une démarche nécessaire



En 2025, le Centre hospitalier de la Fondation Bon Sauveur de la Manche a engagé une transformation d'ampleur pour adapter son organisation aux évolutions du secteur de la santé mentale. Entre exigences renforcées de la Haute Autorité de Santé, réformes nationales, Projet territorial de santé mentale deuxième génération (dans lequel la Fondation s'est beaucoup impliquée), nouvelles attentes des usagers et contraintes de financement, l'établissement fait face à un environnement en profonde mutation.

Au-delà de ces cadres réglementaires, les enjeux sont très concrets : renforcer la qualité et la traçabilité des soins, mieux garantir les droits des patients, fluidifier les parcours et développer une approche plus globale de la santé mentale, intégrant prévention, inclusion et partenariats territoriaux.

Une réflexion collective



La réflexion, conduite sur six mois, a mobilisé largement les équipes et les partenaires. Visites de terrain, échanges pluridisciplinaires, consultations internes, concertations avec les instances et les acteurs du territoire ont permis de construire une organisation au plus près des réalités de soin. Cette co-construction repose sur un objectif partagé : garantir à tous les patients un accès équitable à des soins pertinents et de qualité.

Une nouvelle organisation



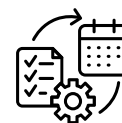
Les travaux de réorganisation du Centre hospitalier ont abouti fin 2025 à la validation de l'organigramme cible. L'objectif de cette nouvelle structuration est de renforcer le lien entre le soin et la gestion avec la mise en place d'un directeur médical en lien avec la présidence de la CME, la nomination d'un adjoint au centre hospitalier qui sera plus particulièrement impliqué dans une optimisation



de l'utilisation des données et dans l'accompagnement à l'innovation, des médecins responsabilisés dans le management des unités et des directeurs de pôles qui intègrent les dimensions de directeur des soins aux côtés de celle de la gestion de leurs ressources.

Cette organisation repose sur des filières organisationnelles afin de favoriser la dynamique transversale entre les territoires, mais aussi de faciliter la coordination des parcours patients. On compte donc 15 filières réparties au sein de 5 pôles (Filières ambulatoires en psychiatrie adulte centre et nord ; Filière hospitalisation moyens séjours et soins sans consentement ; Filière urgences et courts séjours ; Filière addictologie ; Filière soins somatiques ; Filière psychiatrie de la personne âgée ; Filière pharmacie clinique ; Filière soins intensifs en pédopsychiatrie ; Filière périnatalité ; Filières ambulatoires enfants et adolescents centre et nord ; Filière réadaptation ; Filière accompagnement renforcé en psychiatrie ; Filière RPS de proximité

Un déploiement progressif



La mise en œuvre de cette nouvelle organisation s'échelonne entre 2026 et 2027, selon un calendrier en trois phases. Ce déploiement progressif permettra d'accompagner les équipes, d'intégrer les retours d'expérience et d'ajuster les dispositifs au fil des étapes.

Au final, cette transformation qui nécessite l'engagement et l'implication de tous, permettra à notre organisation de se mettre en conformité avec les standards nationaux de qualité et de sécurité, de gagner en agilité et en lisibilité, d'individualiser davantage la prise en charge du patient tout en soutenant durablement les professionnels.



Engagez-vous à nos côtés !

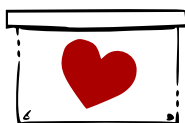
Entreprise, particulier, association ? Nous avons besoin de chacun de vous pour développer notre offre de soins et d'accompagnement de manière durable. Si notre mission d'accueil inconditionnel des personnes en situation de fragilité n'a fondamentalement pas changé depuis la création du Bon Sauveur au XVIIIème siècle, l'accomplir aujourd'hui, dans un environnement complexe et dans un contexte financier tendu, exige que nous puissions compter sur chacun des acteurs du territoire de la Manche.

Devenez bénévole !

Donner quelques heures de son temps pour des résidents ou des patients, c'est participer à la déstigmatisation du handicap, c'est permettre à des résidents de sortir du quotidien, c'est épauler des soignants et des accompagnants dans leur mission auprès des plus fragiles. Entretenir un jardin potager, transmettre vos talents de couturière, offrir quelques heures de musique, participer à une activité sportive, etc. N'hésitez pas à vous manifester en adressant un mail à service.communication@fbs50.fr



Devenez donateur !



En faisant un don régulier à la Fondation, vous contribuez à permettre l'organisation de projets porteurs d'espérance pour nos patients et nos résidents : sorties culturelles, médiations animales, créations artistiques, rénovations de pièces de vie. Chaque don compte ! Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Nous nous engageons bien sûr à vous fournir un reçu fiscal, mais surtout à vous donner des nouvelles de notre institution afin que vous puissiez avoir un aperçu de l'impact de votre soutien à nos côtés.



Devenez mécène !

En devenant mécène de la Fondation Bon Sauveur de la Manche qui prend en charge les plus fragiles qu'ils soient touchés par le handicap, la maladie mentale, les difficultés liées à l'âge, les problèmes d'addictologie, vous contribuez au bon fonctionnement de tout un département. Etre mécène de la Fondation, c'est fédérer vos salariés autour d'une cause commune portée par une institution manchoise, 3ème employeur privé du département.

Renseignements :

service.communication@fbs50.fr

Devenez partenaire !

Vous pouvez également nous soutenir en signant des contrats de prestations de services avec nos ESAT, en achetant les produits laitiers de la Ferme de Béthanie, en accueillant dans votre structure nos travailleurs porteurs de handicap. N'hésitez pas à vous manifester en adressant un mail à service.communication@fbs50.fr



Flashez le QR code ci-contre pour faire un don !





Restons en lien



www.fbs50.fr



LinkedIn - Fondation Bon Sauveur de la Manche



Facebook - Fondation Bon Sauveur



©Xavier Lachenaud - Attitude Manche

